

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le vingt quatre juillet deux mille vingt cinq à 20 heures 00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Molompize, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

Didier ACHALME, Djuwan ARMANDET, André BOUARD, Georges CEYTRE, Gilles CHABRIER, Magali CRAUSER, Denis DELPIROU, Franck DE MAGALHAES, Jennifer DEVEZE, Xavier FURNAL, Danielle GOMONT, Éric JOB, Jean-François LANDES, Philippe LEBERICHEL, Danièle MAJOREL, Daniel MEISSONNIER, Bernard PAGENEL, Jean-Pierre PENOT, Colette PONCHET-PASSEMARD, Michel PORTENEUVE, Gérard POUDEROUX, Jean-Paul REBOUL, Marie-Pierre RIGAL, Félix ROCHE, Pierrick ROCHE, Danielle ROLLAND, Philippe SARANT, Nadia TERREN, Josette TOUZET, Marie-Claire TUFFERY, Éric VIALA, Roland VIDAL

Étaient absents excusés :

Gilles AMAT, Claire ANDRIEUX-JANNETTA, Karine BATIFOULIER, Vivien BATIFOULIER, Bernadette BEAUFORT-MICHEL, Daniel BERTHEOL, Frédérique BUCHON, Claude CHANUT, Lucette CHAUVEL, Agnès CREGUT, Bernard DELOSTAL, Christian DONIOL, Fabienne FARRADECHE, David GENEIX, Robert JOUVE, Pierre JUILLARD, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Luc LESCURE, Michel MARSAL, Thierry MATHIEU, Jean RONGIER, Philippe ROSSEEL, Christophe SOULIER, Claire TEISSEDE, André TRONCHE, Alain VAN SIMMERTIER, Jean Louis VERDIER, Roland VERNET

Pouvoirs :

Claude CHANUT pouvoir à Nadia TERREN, Lucette CHAUVEL pouvoir à Georges CEYTRE, Bernard DELOSTAL pouvoir à Michel PORTENEUVE, Christian DONIOL pouvoir à Daniel MEISSONNIER, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME pouvoir à Gilles CHABRIER, Thierry MATHIEU pouvoir à Xavier FURNAL, Philippe ROSSEEL pouvoir à Philippe LEBERICHEL

Date et affichage de la convocation : 17 juillet 2025

Secrétaire de séance : Jennifer DEVEZE

Membres en exercice : 60

Présents : 32 – Pouvoirs : 7 – Votants : 39

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Objet : Projet Alimentaire Territorial de Hautes Terres Communauté – Reconnaissance du niveau 2 dit « opérationnel » : validation de la démarche, candidature à la labellisation et sollicitation des subventions associées

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les différentes stratégies portées par l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'alimentation et des sujets transversaux à l'alimentation (Stratégie Nationale de l'Alimentation, de la Nutrition et de la Santé, le Plan Régional de l'Agriculture Durable, le Plan Régional de la Prévention et de Gestion des Déchets, le Plan Régional de Santé-Environnement et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) ;

Vu le projet de territoire de Hautes Terres Communauté et plus particulièrement le chantier n°7 « Développer les circuits courts alimentaires » regroupant les objectifs suivants :

- Structurer une filière viande autour du pôle viande ;
- Mettre en visibilité les producteurs locaux et leurs produits selon les besoins et filières ;
- Trouver des alternatives aux freins identifiés pour la valorisation des produits locaux, pour les collectivités de Hautes Terres Communauté ;
- Accompagner les projets de production alimentaire en circuit court répondant à un manque local sur Hautes Terres Communauté ;

Vu la feuille de route « agriculture et alimentation » de Hautes Terres Communauté élaborée pour la période 2025-2027 ;

Vu la sélection de Hautes Terres Communauté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre de l'appel à projet 2019-2020 du programme national de l'alimentation pour élaborer et animer un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en date de juin 2020 ;

Vu la délibération n°2025-CC-157 du 26 septembre 2024 approuvant le projet agricole et alimentaire territorial de Hautes Terres Communauté ;

Vu la prolongation de la reconnaissance de projet alimentaire territorial de niveau 1 et le soutien financier accordé par convention en date du 31 octobre 2024, reçue le 13 novembre 2024, engageant Hautes Terres Communauté à déposer une demande de reconnaissance de niveau 2 au plus tard le 13 juillet 2025 ;

Rappelant que deux niveaux de reconnaissance existent suivant l'état d'avancement dudit projet :

- Le niveau 1, correspondant aux projets émergents qui répondent aux objectifs assignés aux PAT par la loi ;
- Le niveau 2, correspondant aux projets dont l'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, systémiques, pilotées par une instance de gouvernance établie et partagée, à l'aide de moyens humains et financiers associés ;

Vu l'appel à candidatures de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) en date du 25 juin 2025 en vue de soutenir le passage des projets alimentaires territoriaux en phase opérationnelle, dit PAT de niveau 2 ;

Considérant que Hautes Terres Communauté souhaite poursuivre le déploiement d'un projet agricole et alimentaire territorial sur son territoire ;

Considérant le diagnostic sur les enjeux agricoles et alimentaires du territoire et les enjeux identifiés dont le renouvellement des générations agricoles essentiel pour la vitalité du territoire, le développement de filières à hautes valeurs ajoutées, le développement des outils nécessaires au bon fonctionnement des filières agricoles (abattoirs), la diversification des productions, le développement d'un tourisme durable, l'accompagnement de la restauration collective à relocaliser son approvisionnement et la sensibilisation de tous les publics aux problématiques alimentaires ;

Considérant que la labellisation comme projet alimentaire territorial de niveau 2 est un outil permettant de mettre en œuvre un plan d'actions découlant des axes stratégiques suivants, travaillés par les élus de la collectivité et en concertation avec les acteurs et partenaires du territoire :

- Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales ;
- Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous ;
- Structurer, coordonner et mettre en œuvre la stratégie agricole et alimentaire du territoire.

Considérant que le plan d'actions ainsi que les fiches actions du projet sont joints en annexe de la présente délibération ;

Considérant que la phase opérationnelle du projet alimentaire territorial nécessite une ingénierie dédiée à l'animation et à la mise en œuvre du projet, d'un équivalent temps plein sur la durée de labellisation, soit sur 5 années ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel du PAT a été construit sur une durée de 5 ans, tel que présenté en annexe de la présente délibération, mais que le plan de financement soumis à la présente délibération est présenté sur une durée 3 ans en raison que des cofinancements pourront être recherchés au cours des premières années de labellisation PAT de niveau 2 pour permettre un co-financement des dépenses prévisionnelles inscrites et à venir sur l'ensemble de la durée du projet ;

Considérant que les crédits ne sont pas prévus au budget et le seront par décision modificative pour le budget 2025 et aux budgets primitifs suivants dès l'attribution des soutiens financiers sollicités ;

Considérant les financements en cours, pour lesquels des prolongations sont envisagées sur l'appel à projets « Maxim'Herbe » et l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires de Maraîchers » ;

Vu l'avis favorable du groupe de travail « agriculture et alimentation » en date du 10 juin 2025 ;

Vu l'avis favorable du comité de pilotage du projet en date du 18 juin 2025 ;

**Le Conseil communautaire,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

- **D'APPROUVER** l'engagement de Hautes Terres Communauté pour le passage de son programme alimentaire territorial en phase opérationnelle dite de niveau 2 ;
- **D'APPROUVER** l'engagement d'un équivalent temps plein durant la durée de la labellisation du projet alimentaire territorial de niveau 2 pour une durée de 5 ans ;
- **D'APPROUVER** le plan d'action tel qu'annexé à la présente délibération ;

- **DE DEPOSER** un dossier en réponse à l'appel à candidatures de la DRAAF pour la reconnaissance du projet alimentaire territorial de Hautes Terres Communauté en niveau 2 (demande de labellisation et de soutien financier) ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant établi pour une durée opérationnelle de 3 ans, soit du 1^{er} novembre 2025 au 3 octobre 2028 :

DEPENSES EN HT		RECETTES		
Nature	Montant	Nature	Montant	Taux
Frais de personnel (Animation et mise en œuvre du PAT de niveau 2)	114 194 €	ÉTAT – ANCT FNADT – AAP Maxim'Herbe	9 135 €	4,81 %
		ÉTAT – Ceinture verte AMI Territoires de maraîchers	11 445 €	6,03 %
Dépenses directes et indirectes hors frais de personnel et investissement (Formations et accompagnement, spectacles, interventions, conception de supports de communication etc.)	75 626 €	FEADER Basé sur un coût de 146 297,88 € calculé via un forfait-jour	100 000 €	52,68 %
		DRAAF AURA – AAC "Soutien financier à la structuration des PAT de niveau 2"	52 938 €	27,89 %
		Autofinancement	16 302 €	8,59 %
TOTAL	189 820 €	TOTAL	189 820 €	100 %

- **DE SOLLICITER** les subventions suivantes :
 - Une subvention d'un montant de 52 938 € auprès de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du soutien financier à la structuration des PAT de niveau 2 ;
 - Une subvention d'un montant de 100 000 € auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du FEADER ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an
Pour copie conforme

Le Président,
Didier ACHALME



Le Secrétaire de séance
Jennifer DEVEZE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Plan de financement prévisionnel du 01/11/2025 au 31/10/2030 du PAT de Hautes Terres Communauté

Dépenses prévisionnelles		Calendrier prévisionnel (2025-2030)								
Frais de personnel		2025	2026	2027	2028	Total des dépenses 2025-2028	2029	2030	Total des dépenses 2028-2030	Total des dépenses 2025-2030
Salaire de l'animateur du PAT (coût réel)		7 326 €	38 065 €	38 065 €	38 065 €	121 521 €	38 065 €	30 739 €	68 804 €	190 325 €
Dépenses directes et indirectes		2025	2026	2027	2028	Total des dépenses 2025-2028	2029	2030	Total des dépenses 2028-2030	Total des dépenses 2025-2030
Type	Objet - Prestataire									
Formations	Fiche action 12 - Formation à un approvisionnement en local des prestataires touristiques - Chambre d'agriculture du Cantal				3 658,50 €	3 658,50 €				3 659 €
	Fiche action 1 - Etudes et prestations		22 930 €							
	Fiche action 4 - Accompagnement à la création d'un espace test - RENETA		17 600 €			17 600 €				17 600 €
	Fiche action 9 : Accompagnement à la construction de la signalétique pastorale	438 €								
	Fiche action 17 - Sensibilisation inter-services et des élus - CISCA		3 400 €			3 400 €				3 400 €
	Fiche action 18 : Conception et mise en œuvre d'animations pédagogiques - CPIE		3 864 €	3 864 €	3 864 €	11 592 €	3 864 €	3 864 €	7 728 €	19 320 €
Communication (hors événements)	Fiche action 1 : Conception d'une charte graphique - MD DESIGN		680 €			680 €				680 €
	Fiches actions 8 : Conception d'une signalétique des produits locaux - MD DESIGN		410 €			410 €				410 €
	Fiche action 8 : Création de supports de communication sur les producteurs locaux et impressions - Jérémie MAZET			12 100 €		12 100 €				12 100 €
	Fiche action 8 : Création de supports de communication sur les producteurs locaux et impressions - Imprimerie Champagnac		1 520 €			1 520 €				1 520 €
	Fiche action 8 : Impression des supports - Imprimerie Champagnac		1 391 €			1 000 €				1 000 €
	Fiche action 9 : Conception de la signalétique pastorale	5 480 €								
	Fiche action 13 : Conception et impression de panneaux signalétiques pour les cantines - Graphi Styl		3 139 €			3 139 €				3 139 €
	Fiche action 16 : Conception de rolls ups		368 €			368 €				368 €
Communication événementielle	Fiche action 19 : Organisation de spectacles lors de la programmation culturelle - SIRVENTES		1 280 €	1 280 €	1 280 €	3 839 €	1 280 €	1 280 €	2 559 €	6 398 €
	Fiche action 19 : Organisation de spectacles lors de la programmation culturelle - CIE La joie errante		5 350 €	5 350 €	5 350 €	16 050 €	5 350 €	5 350 €	10 700 €	26 750 €
	Fiche action 19 : Organisation de spectacles lors de la programmation culturelle - Festival ALIMENTERRE		90 €	90 €	90 €	270 €	90 €	90 €	180 €	450 €
Total des dépenses prévisionnelles (par année ou par période)		13 244 €	100 086 €	60 749 €	52 307 €	226 386 €	48 649 €	41 323 €	89 971 €	316 357 €

Ressources prévisionnelles		Calendrier prévisionnel (2025-2030)								
Frais de personnel		2025	2026	2027	2028	Total des ressources 2025-2028	2029	2030	Total des ressources 2028-2030	Total des ressources 2025-2030
Etat - ANCT, FNADT - AAP Maxim'Herbe (du 01/11/2025 au 31/07/2026)		2 030,08 €	7 105,28 €			9 135,36 €				9 135,36 €
Etat - Caisse des dépôts, Ceinture Verte - AMI Territoires de Maraîchers (du 01/11/2025 au 31/03/2028)		739 €	4 758 €	4 758 €	1 190 €	11 445 €	Pas de visibilité actuelle sur les co-financements mobilisables à partir de 2028. Des co-financements seront recherchés.			
Etat - FEADER, Région AURA - Dispositif T01 (du 01/11/2025 au 30/06/2028)		4 557 €	26 202 €	33 307 €	35 934 €	100 000 €				100 000 €
Autofinancement HTC (montant si toutes subventions obtenues ; <20%)					941 €	941 €	38 065 €	30 739 €	68 804 €	69 745 €
Dépenses directes et indirectes		2025	2026	2027	2028	Total des ressources 2025-2028	2029	2030	Total des ressources 2028-2030	Total des ressources 2025-2030
Etat - ANCT, FNADT - AAP Maxim'Herbe			18 344 €			18 344 €				18 344 €
Etat - FEADER, Région AURA		4 142 €				4 142 €				4 142 €
Etat - DRAAF - AAC Soutien financier à la structuration des PAT de niveau 2			27 364 €	15 879 €	9 969 €	53 212 €	Pas de visibilité actuelle sur les co-financements mobilisables à partir de 2028. Des co-financements seront recherchés.			
Autofinancement HTC (montant si toutes subventions obtenues ; >20%)		1 776 €	16 313 €	6 805 €	4 273 €	29 167 €	10 583,62 €	10 583,62 €	21 167,24 €	50 334 €
Total des ressources prévisionnelles (par année ou par période)		13 244 €	100 086 €	60 749 €	52 307 €	226 386 €	48 649 €	41 323 €	89 971 €	316 357 €



PLAN D'ACTION DU PROJET AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE HAUTES TERRES COMMUNAUTE

Le présent plan d'action correspond à l'aboutissement d'un travail partenarial mené par les acteurs du territoire du Hautes Terres Communauté. L'élaboration d'un diagnostic du système agricole et alimentaire du territoire en 2021 a permis de faire émerger divers enjeux, lesquels ont été priorisés et rassemblés au sein de deux axes structurants pour le territoire, déclinés en objectifs concrets :

Axe A – Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales

- I. Accompagner la structuration d'une filière viande à hautes valeurs ajoutées environnementale et économique autour du pôle viande
- II. Accompagner et renforcer les dynamiques de diversification des productions locales
- III. Favoriser le renouvellement des actifs agricoles et encourager les projets d'installation créateurs de valeur ajoutée
- IV. Mettre en valeur l'agriculture, le savoir-faire des producteurs et la qualité de leurs produits
- V. Structurer l'offre agricole locale pour faciliter l'approvisionnement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en produits de qualité, durables et locaux

Axe B – Favoriser une alimentation durable et locale pour tous

- VI. Faciliter l'engagement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en faveur d'une alimentation de qualité, durable et locale
- VII. Mettre en œuvre une politique d'achats publics de Hautes Terres Communauté centrée sur un approvisionnement de qualité, durable et local
- VIII. Promouvoir une alimentation de qualité, durable et locale auprès de tous les publics
- IX. Prévenir et lutter contre le gaspillage alimentaire

Ces deux axes sont complétés par un axe transversal portant sur la mise en œuvre de la dynamique collective autour du PAAT :

Axe C – Structurer, coordonner et mettre en œuvre la politique agricole et alimentaire du territoire

- X. Animer une dynamique collective autour du PAAT

Ce plan d'action n'est pas figé et est amené à être enrichi au cours de la mise en œuvre du Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT) de Hautes Terres Communauté, si de nouveaux enjeux sont identifiés sur le territoire ou si de nouvelles actions partenariales se construisent.

La gouvernance du PAAT, son plan de financement ainsi que des éléments sur l'état d'avancement du PAAT sont précisés au sein de documents complémentaires (Annexe 1, 3 et 4) joints à la candidature à la labellisation PAT de niveau 2.

Les Annexes A et B, jointes au dossier de candidature, présentent respectivement le calendrier prévisionnel de réalisation des actions sur les 5 années de labellisation PAT de niveau 2, ainsi que les thématiques SNANC traitées par action.

Axe	Objectif	Action		
Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales	I	Accompagner la structuration d'une filière viande à hautes valeurs ajoutées environnementale et économique autour du pôle viande	1	Accompagner le collectif d'éleveurs « La Viande des Hautes Terres » à la structuration d'une filière viande bovine à hautes valeurs ajoutées, autonome et opérationnelle
			2	Accompagner le pôle viande de Neussargues-Moissac dans son maintien et dans son développement
	II	Accompagner et renforcer les dynamiques de diversification des productions locales	3	Favoriser la diversification des systèmes agricoles par l'organisation de journées techniques et de sensibilisation à destination des agriculteurs
			4	Accompagner la structuration de filières de valorisation des productions végétales locales, notamment emblématiques du territoire
			5	Maintenir l'activité agricole à valeur patrimoniale du site des Palhàs et du verger d'Auzit
	III	Favoriser le renouvellement des actifs agricoles et encourager les projets d'installation créateurs de valeur ajoutée	6	Contribuer à un plan d'action sur l'installation et la transmission d'activités agricoles et accompagner les porteurs de projets
			7	Pérenniser l'usage agricole du foncier
	IV	Mettre en valeur l'agriculture, le savoir-faire des producteurs et la qualité de leurs produits	8	Communiquer sur les producteurs en circuits-courts et locaux, concevoir et commercialiser des offres agritouristiques
			9	Mettre en place une signalétique dans les estives pour promouvoir le pastoralisme, ses produits et favoriser la conciliation des usages de la montagne
	V	Structurer l'offre agricole locale pour faciliter l'approvisionnement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en produits de qualité, durables et locaux	10	Faciliter la structuration des fournisseurs et de réseaux d'échanges fournisseurs-acheteurs, pour un approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux des établissements de restauration collective publics
			11	Expérimenter des solutions logistiques facilitant l'approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux des établissements de restauration collective publics
			12	Etendre les expérimentations de la restauration collective des établissements publics aux établissements commerciaux et aux prestataires touristiques

Axe	Objectif		Action	
Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous	VI	Faciliter l'engagement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en faveur d'une alimentation de qualité, durable et locale	13	Encourager le maintien et le développement de pratiques alimentaires favorables à une alimentation de qualité, durable et locale au sein des établissements de restauration collective
			14	Former les élus communaux et les établissements de restauration collective concernés par les marchés publics à la commande publique
	VII	Mettre en œuvre une politique d'achats publics de Hautes Terres Communauté centrée sur un approvisionnement de qualité, durable et local	15	S'approvisionner en produits de qualité, durables et locaux lors des différents évènements et temps collectifs organisés par Hautes Terres Communauté
			16	Engager les restaurants collectifs des Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Hautes Terres Communauté vers une alimentation de qualité, durable et locale
			17	Sensibiliser les élus et agents de Hautes Terres Communauté à une alimentation de qualité, durable et locale
	VIII	Promouvoir une alimentation de qualité, durable et locale auprès de tous les publics	18	Construire et organiser des animations de sensibilisation à l'agriculture durable et à une alimentation de qualité, durable et locale à destination des jeunes
			19	Construire et organiser des animations de sensibilisation à l'agriculture durable et à une alimentation de qualité, durable et locale à destination des EHPAD et du grand public
			20	Construire et organiser des animations de sensibilisation à une alimentation de qualité, durable et locale adaptées aux publics en situation ou à risque de précarité alimentaire dans le cadre du Chantier d'insertion porté par Hautes Terres Communauté et en Maisons France Services
	IX	Prévenir et réduire le gaspillage alimentaire	21	Accompagner les établissements de restauration à réduire leurs déchets alimentaires
			22	Valoriser les biodéchets par une facilitation de l'accès au compostage

Axe	Objectif			
<p>Structurer, coordonner et mettre en œuvre la stratégie agricole et alimentaire du territoire</p>	<p>X</p>	<p>Animer une dynamique collective et active autour du PAAT</p>	<p>23</p>	<p>Animer le PAAT, rassembler et mobiliser les partenaires et acteurs du territoire autour du PAAT</p>

Fiche action 1. Accompagner le collectif d'éleveurs « La Viande des Hautes Terres » pour structurer une filière viande à hautes valeurs ajoutées, autonome et opérationnelle

Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>				
Objectif	Accompagner à la structuration d'une filière viande à hautes valeurs ajoutées environnementale et économique autour du pôle viande				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> - Une filière non valorisée avec des animaux engraisés hors du territoire - Développer une filière viande bas carbone 100% locale - Préserver la ressource en eau, la biodiversité et les paysages - Maintenir et développer une agriculture à fortes valeurs ajoutées sur le territoire 				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :			Agriculteurs, établissements de restauration collective et public scolarisé sur le territoire	
	Nombre de participant(s) :			10-100	

Contexte : Hautes Terres Communauté (HTC) est un territoire agricole de moyenne montagne, dont 85% des surfaces agricoles sont constituées de prairies naturelles, parcours pastoraux ou estives. Ces espaces sont le lieu de pratiques agricoles favorables à la conservation de la ressource en eau, de la biodiversité et des paysages. Ils sont principalement destinés aux élevages bovins laitier et allaitant, profondément ancrés dans l'identité agricole du territoire. Cependant, le diagnostic agricole réalisé dans le cadre du PAAT révèle l'absence d'une filière viande bovine sur le territoire. Un travail de structuration d'une filière viande à hautes valeurs ajoutées, durable et rémunératrice, a ainsi été engagé pour valoriser et relocaliser cette production vertueuse sur le territoire. Dans ce cadre, HTC accompagne un collectif d'éleveurs, aujourd'hui rassemblé au sein de l'association La Viande des Hautes Terres.

Objectif(s) :

- Accompagner les agriculteurs à maîtriser les compétences technico-économiques pour structurer la filière ;
- Partager les plus-values de cette filière, notamment en termes de pratiques agricoles vertueuses, de préservation des ressources environnementales, de qualité de la viande et de bien-être animal ;
- Construire une filière opérationnelle et autonome.

Action et sous-action(s) :

- Accompagner et former les éleveurs sur les nouvelles compétences nécessaires au développement de la filière (compétences techniques et commerciales, de l'engraissement à la livraison du produit dans le respect des normes sanitaires, facilitation du lien avec les acheteurs dont établissements de restauration collective) ;
- Valoriser et promouvoir la filière viande par la réalisation de supports pédagogiques et de communication (film promotionnel, module de formation, etc.)
- Autonomiser la filière, une fois cette dernière structurée, opérationnelle et viable pour les éleveurs.

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Accompagner et former les éleveurs	HTC	643h	300h	300h	144h	144h	72h
Valoriser et promouvoir la filière	HTC		40h	40h	16h	16h	16h

Autonomiser la filière	Association « La Viande des Hautes Terres »	Variable suivant avancée de l'action. Prévue pour 2030.	
Partenaires engagés (dont sous-actions finalisées)	Technique	Politique	Financier
Association « La Viande des Hautes Terres »	X		X
SIGAL	X		
Chambre d'agriculture du Cantal	X		
Abattoir de Neussargues-Moissac	X		X
Lycée agricole Louis Mallet	X		
Association de Développement pour une agriculture Plus Autonome (ADAPA)	X		
CBN du Massif Central	X		
DRAAF Auvergne Rhône-Alpes			X
Région Auvergne Rhône-Alpes			X
Agence de l'eau Loire Bretagne			X

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC		
	<p>4.2 – Nombre de professionnels sensibilisés aux enjeux d'atténuation du changement climatique, de biodiversité et/ou de préservation des ressources</p> <p>4.4 – Nombre d'actions menées pour la protection de la ressource en eau et sa qualité</p> <p>5.3 – Nombre de partenariats formalisés avec des structures de développement agricole qui œuvrent pour l'installation des exploitants agricoles</p> <p>5.4 – Nombre de partenariats formalisés avec le(s) établissement(s) d'enseignement agricole et/ou alimentaire(s) (y compris hôteliers) du territoire (le cas échéant)</p> <p>6.3 - Nombre de partenariats engagés avec des structures de restauration commerciale, transformation, commerce de gros et/ou CMA, CCI</p> <p>6.4 – Proportion d'acheteurs ayant renforcé leurs relations commerciales en circuits de proximité par rapport à ceux accompagnés par le PAT</p> <p>7.1 – Nombre d'emplois créés ou maintenus dans le cadre de projets en lien avec le PAT</p>		
	Indicateur(s) complémentaires		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	<p>i. Surface Agricole Utile (SAU) concernée par la filière (%)</p> <p>ii. Nombre de communes du territoire concernées par la filière</p> <p>iii. Nombre d'actions de communications réalisées sur la filière</p> <p>iv. Nombre de restaurants collectifs (et autres structures) approvisionnés</p> <p>v. Nombre d'agriculteurs engagés dans la filière</p>		
	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	4.2	10 professionnels	Au moins 20 professionnels

	4.4	1 action	
	5.3	1 partenariat	
	5.4	1 partenariat	1 partenariat
	6.3	0	Au moins 5 partenariats
	6.4	0	Au moins 5 structures
	7.1	0 (poste créé)	1 (poste créé)
	i.	873 ha	> 2000 ha
	ii.	4 communes	15 communes
	iii.	2 actions	10 actions
	iv.	1 restaurant collectif (test)	5 restaurants collectifs
	v.	5 agriculteurs	Au moins 20 agriculteurs
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Conception d'un livret technique à destination des éleveurs • Création d'une marque productrice ou d'un label • Participation aux concours de prairies fleuries avec échanges de pratiques (1 /an) • Réalisation d'études techniques (2 : impact sur la ressource en eau, lien flore-pratiques-qualité de la viande) • Conception d'un court-métrage documentaire sur la filière avec projection et débat • Création d'un module de formation sur l'engraissement à l'herbe
Etat d'avancement de l'action	<p>En cours.</p> <p>Réalisé : création d'un cahier des charges, structuration du collectif sous forme associative, formations et voyages d'étude, test de commercialisation.</p> <p>A réaliser : poursuite du démarchage des acheteurs, structuration du modèle économique, commercialisation, communication.</p>
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Tous les maillons de la filière sont présents sur le territoire ; nécessité de les rassembler et de maintenir leur engagement dans la durée autour de cette action commune. Majorité d'éleveurs dont les systèmes de production sont basés sur la conduite du troupeau sur prairies naturelles à haute valeur floristique, conduisant à une grande qualité des produits.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Agriculteurs difficilement mobilisables du fait de leurs contraintes professionnelles. Les réunions du groupe de travail thématique associé à cette action doivent être efficaces et permettre d'arriver rapidement à des résultats concrets. Essoufflement de la motivation du collectif d'éleveurs en lien avec la vacance du poste et l'absence d'un animateur PAT. Motivation des éleveurs liée en partie à la rémunération, dépendante des cours des bovins.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche action 2 : Mobilisation de l'abattoir de Neussargues-Moissac au sein de la filière • Fiche action 8 : Communication sur cette filière • Fiche action 10, 11 et 12 : Approvisionnement des établissements du territoire en viande de qualité, durable et locale ; intégration à l'expérimentation logistique • Fiche action 18 : Proposition de visites sur les fermes de la filière aux publics scolaires
Dynamiques inter-PAT	Hautes Terres Communauté est ressource sur cette thématique pour d'autres territoires, au sein des réseaux inter-PAT (partage d'expérience, d'outils et contacts, de points de vigilance). Des échanges ont majoritairement lieu avec les PAT du Cantal.
Autres dynamiques	

	<p>Lien fort avec l'Abattoir de Neussargues-Moissac. Les fiches au maintien et à la relocalisation d'une filière viande bovine</p> <p>Des voyages d'études ont été organisés et les éleveurs ont pu bénéficier du partage d'expérience d'autres territoires (Sumène Artense, Corrèze, Mézenc).</p>
<p>Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité</p>	<p>SCOT : Objectif n°1 : Favoriser une agriculture avec des exploitations à taille humaine, durables, qualitatives et transmissibles et viser à l'excellence agricole.</p> <p>PCAET : Action n° 19 : Encourager les pratiques agricoles concourant à atténuer le changement climatique et à adapter les exploitations agricoles.</p>

Plan de financement prévisionnel (2025 – 2030)			
	Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles (HT)	Recettes et ressources
<p>Financement de l'action</p>	Réalisation d'une charte graphique (AAC PAT 2)	680 €	
	Etudes et prestations (AAP Maxim'Herbe)	22 930 €	
	AAC « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 – DRAAF AURA (70%)		476 €
	AAP « Maxim'herbe » - ANCT, FNADT (80%)		18 344 €
	Autofinancement HTC		4 790 €

Fiche action 2. Accompagner le pôle viande de Neussargues-Moissac dans son maintien et son développement

Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>				
Objectif	Accompagner à la structuration d'une filière viande à hautes valeurs ajoutées environnementale et économique autour du pôle viande				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic partagé	- Maintenir et développer une agriculture à fortes valeurs ajoutées sur le territoire				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :			Pôle viande, agriculteurs, élus	
	Nombre de participant(s) :			10 - 100	

Contexte : Le pôle viande de Neussargues-Moissac est un acteur structurant pour l'activité agricole et l'économie locale du territoire de Hautes Terres Communauté (HTC) et plus largement de l'Est-Cantal. Il propose un service d'abattage toutes espèces (porcs, bovins, veaux, caprins et équins) ainsi que de découpe, et se positionne en tant que deuxième abattoir du Cantal en tonnage. L'adaptation et le maintien de cet outil sur le territoire constitue un élément clé pour le développement de filières d'élevage locales, bas carbone et respectueuses du bien-être animal. HTC a œuvré pour le maintien et le développement de cet outil, à plusieurs niveaux ; dernièrement en suivant l'accompagnement du bureau d'études EY sur la gouvernance de cet outil. Une nouvelle étape se profile : la régie du pôle viande de Neussargues-Moissac pourrait être transférée de la commune de Neussargues-Moissac à HTC. Les deux structures travailleront de concert au développement de cet outil.

Objectif(s) :

- Conserver un abattoir sur le territoire ;
- Recruter un(e) chargé(e) de développement pour le pôle viande de Neussargues-Moissac.

Action et sous-action(s) :

- Fédérer les acteurs locaux autour du maintien et du développement de l'abattoir (visites de l'abattoir, concertations, etc.) ;
- Accompagner l'abattoir à la création d'un poste de chargé(e) de développement (ingénierie financière) ;
- Conserver un outil moderne et adapté aux besoins du territoire (travaux de modernisation, formations, diversification de la gamme de produits).

Calendrier de réalisation

Action et sous action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fédérer les acteurs locaux	HTC – Commune de Neussargues-Moissac		200h	200h	200h	200h	200h
Accompagner l'abattoir à la création d'un ETP	HTC – Commune de Neussargues-Moissac			40h	8h	8h	8h
Développer et adapter l'abattoir	HTC – Abattoir de Neussargues-Moissac		200h	240h	280	320	320
Partenaires engagés			Technique	Politique	Financier		
Abattoir de Neussargues-Moissac			X				
Commune de Neussargues-Moissac			X	X			X
Chambre d'agriculture du Cantal			X				
Association « La Viande des Hautes Terres »			X				
Lycée agricole de Saint-Flour			X				
Région Auvergne Rhône-Alpes							X

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SI		
	6.2 - Nombre d'outils de transformation de produits durables et de qualité créés ou maintenus sur la durée du PAT		
	Indicateur(s) complémentaires		
	i. Tonnage annuel de viande transformée (avec précision du tonnage de viande sous SIQO) ii. Nombre de clients sollicitant régulièrement ce service dont agriculteurs du territoire		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	6.2	1 outil	1 outil
	i.	2 650 T	2 650 T voire supérieur à 2 650 T
	ii.	100 environ, avec une forte dépendance vis-à-vis de 4 clients représentant 60% du CA de l'abattoir	Plus de 100 clients, avec une dépendance moindre
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de visites de l'abattoir pour les professionnels du monde agricole (3) Outil maintenu et modernisé
Etat d'avancement de l'action	En cours : fédération des acteurs locaux. A réaliser : autres sous-actions.
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Outil structurant pour le territoire à fort potentiel. Besoin existant sur le territoire.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Modernisation de l'outil primordiale en lien avec les besoins du territoire pour rester compétitif, notamment de par la présence des abattoirs de Brioude et d'Issoire (en cours de modernisation) à proximité.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Fiche action 1 : Mobilisation de l'abattoir de Neussargues-Moissac au sein de la filière viande bovine en cours de structuration. Fiche action 10, 11 et 12 : Approvisionnement des établissements du territoire en viande de qualité, durable et locale ; intégration à l'expérimentation logistique, possibilité de mobilisation d'une chambre froide de l'abattoir comme plateforme logistique.
Dynamiques inter-PAT	Hautes Terres Communauté est ressource sur cette thématique pour d'autres territoires, au sein des réseaux inter-PAT (partage d'expérience, d'outils et contacts, de points de vigilance).
Autres dynamiques	Lien fort avec les éleveurs du territoire. Les fiches actions 1 et 2 sont complémentaires au maintien et à la relocalisation d'une filière viande bovine sur le territoire.
Lien avec d'autres programmes ou	

projets au sein de la collectivité

SCOT : Objectif n°1 : Favoriser une agriculture avec des exploitations à taille humaine, des productions qualitatives et transmissibles et viser à l'excellence agricole

Berger
Levrault

Financement de l'action

Cette action ayant été retravaillée récemment, son plan de financement est en cours de réflexion.

Fiche action 3. Favoriser la diversification des systèmes agricoles techniques et de sensibilisation à destination des agriculteurs

Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>				
Objectif	Accompagner et renforcer les dynamiques de diversification des productions locales				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic partagé	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer des filières de productions végétales sur le territoire - Accompagner la diversification des productions 				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				Agriculteurs et porteurs de projets agricoles
	Nombre de participant(s) :				10-100

Contexte : Si la majorité des systèmes agricoles du Massif central associent déjà plusieurs productions, certaines demeurent peu représentées sur le territoire de Hautes Terres Communauté (HTC). Les productions végétales notamment sont peu fréquentes, alors même que le territoire possède un potentiel de développement de ces productions (microclimat favorable du Bassin de Massiac). L'approvisionnement en produits végétaux frais et locaux est par conséquent limité alors qu'un réel besoin existe, notamment au sein des structures de restauration collective. Plus largement, la diversification des systèmes agricoles représente un réel potentiel de résilience pour les exploitations agricoles du territoire, en consolidant à la fois leur modèle économique et leur résilience aux changements climatiques. HTC souhaite favoriser cette diversification par l'organisation de temps d'échange et de formation à destination de agriculteurs du territoire, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Cantal.

Objectif(s) :

- Favoriser la diversification des exploitations agricoles du territoire ;
- Augmenter la part de la surface agricole utilisée (SAU) destinée aux productions végétales (fruits, légumes et légumineuses notamment) sur le territoire.

Action et sous-action(s) :

- Co-construire et animer des journées techniques sur la diversification des systèmes agricoles ainsi que sur les productions végétales ;
- Réaliser et éditer des fiches techniques sur les cultures végétales (notamment la culture de légumes de plein champ) présentant un itinéraire technique type ainsi que des références technico-économiques adaptées au territoire.

Calendrier de réalisation

Action et sous action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Co-construire et animer des journées techniques	Chambre d'agriculture du Cantal – HTC	16h	16h	16h	16h	16h	16h
Réaliser des fiches techniques	Chambre d'agriculture du Cantal						
Partenaire engagé			Technique		Politique	Financier	
Chambre d'agriculture du Cantal			X			X	

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC
	5.5 – Pourcentage de surface agricole utilisée (SAU) cultivée en bio du territoire
	5.6 – Pourcentage de surface agricole utilisée (SAU) cultivée en légumineuses du territoire

	Indicateur(s) compléme		
	i. Nombre d'agriculteurs présents aux journées techniques		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	5.5	5,52 %	10 %
	5.6	0,46 %	5 %
	i.	Environ 15 agriculteurs	Environ 15 agriculteurs
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de journées techniques (a minima 1 /an) • Réalisation de fiches techniques (10)
Etat d'avancement de l'action	En cours (plusieurs journées techniques déjà réalisées, d'autres à venir)
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Prise en compte des retours des agriculteurs pour la co-construction de ces journées, et proposition de suivi dans leurs projets de diversification.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Proposition d'éléments concrets nécessaires à la mobilisation des agriculteurs (retours d'expérience d'agriculteurs dont les systèmes sont diversifiés, mise à disposition de références techniques, etc.).</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche action 3 : Formation auprès des agriculteurs sur la diversification, notamment en productions végétales. • Fiche action 5 : Possibilité de mobiliser les agriculteurs des sites des Palhàs et du verger d'Auzit pour retour d'expérience sur des productions végétales. • Fiche action 10, 11 et 12 : Approvisionnement des établissements du territoire en produits de qualité, durable et locaux ; besoins en fruits et légumes sur le territoire, offrant une valorisation des produits dont la logistique peut être intégrée à l'expérimentation de la fiche action 11.
Dynamiques inter-PAT	Partage d'expérience avec les PAT engagés dans des actions identiques ou similaires (Saint-Flour Communauté) pour évaluer la pertinence de ces journées sur le territoire cantalien et dans un objectif d'amélioration des formations proposées. Partage d'expériences avec les PAT souhaitant s'engager dans ce type d'action.
Autres dynamiques	Lien fort avec les producteurs du territoire.
Lien avec d'autres programmes ou	SCOT : Objectif n°1 : Favoriser une agriculture avec des exploitations à taille humaine, durables, qualitatives et transmissibles et viser à l'excellence agricole.

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

ID : 015-200066637-20250724-2025_CC_121-DE



**projets au sein de la
collectivité**

**Financement de
l'action**

Plan de financement géré par la Chambre d'agriculture du Cantal. Les formations sont prises en charge par VIVEA pour les agriculteurs.



Fiche action 4. Accompagner la structuration de filières de valorisation locales, notamment emblématiques du territoire

Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>				
Objectif	Accompagner et renforcer les dynamiques de diversification des productions locales				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale

Enjeu(x) du diagnostic partagé

- Structurer l'approvisionnement en fruits et légumes du territoire
- Structurer des filières de productions végétales sur le territoire
- Accompagner la diversification des productions

Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :	Agriculteurs et porteurs de projets agricoles, élus, techniciens
	Nombre de participant(s) :	10-100

Contexte : Le diagnostic réalisé dans le cadre du PAAT met en évidence la faible part des productions végétales dans les systèmes agricoles du territoire de Hautes Terres Communauté (HTC), ainsi que les besoins de ce même territoire en produits végétaux frais et locaux. L'établissement d'une stratégie opérationnelle est indispensable à l'accompagnement du développement de filières de valorisation des productions végétales. HTC souhaite construire cette stratégie avec les acteurs du territoire (agriculteurs, acteurs de l'installation et de la transmission agricole, de la gestion foncière, de la distribution, etc.) et assurer le portage de projets pilotes dans le cadre de structuration de filières de productions végétales locales.

Objectif(s) :

- Définir une stratégie répondant aux besoins du territoire (objectifs de production, nombre d'ha et UTH nécessaires, actions structurantes, etc.).

Action et sous-action(s) :

- Construire une stratégie de développement des filières végétales sur le territoire de HTC et définir les outils nécessaires à la structuration de ces filières (légumerie, espaces tests, etc.), dont maintien des productions végétales emblématiques du Bassin de Massiac (arboriculture et viticulture notamment) ;
- Porter des projets pilotes (espace test agricole en productions végétales) ;
- Travailler en lien avec la structuration d'une filière de production légumière en agriculture biologique sur le bassin d'Aurillac.

Calendrier de réalisation							
Action et sous action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Construire la stratégie	HTC	16h	32h	16h	8h	4h	
Porter des projets pilotes	HTC			16h	32h	32h	16h
Structurer une filière légumière en AB	BIO 15			8h	16h	8h	8h
Partenaires engagés				Technique	Politique	Financier	
BIO 15				X			
DRAAF Auvergne Rhône-Alpes						X	

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC
	5.3 - Nombre de partenariats formalisés avec des structures de développement agricole qui œuvrent pour l'installation des exploitants agricoles

5.4 - Nombre de partenariats formalisés avec le(s) établissement(s) agricole et/ou alimentaires (y compris hôteliers) du territoire (le cas échéant)

5.5 - Pourcentage de surface agricole utilisée (SAU) cultivée en bio du territoire

Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	5.3	1 partenariat	1 partenariat
	5.4	0 partenariat	2 partenariats
	5.5	5,52 %	10 %
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action stratégique défini pour le territoire Construction d'un projet pilote
Etat d'avancement de l'action	En cours (travail partenarial avec BIO15), à réaliser (élaboration de la stratégie et portage de projets pilotes).
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur de réussite : Besoin existant sur le territoire, mobilisation satisfaisante des producteurs dans le cadre du projet.</p> <p>Facteurs de vigilance : Faible nombre de producteurs en production légumière pour alimenter une filière opérationnelle et assurer un approvisionnement régulier, via des volumes suffisants.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Fiche action 3 : Formation auprès des agriculteurs sur la diversification, notamment en productions végétales. Fiche action 10, 11 et 12 : Approvisionnement des établissements du territoire en produits de qualité, durable et locaux ; besoins en fruits et légumes sur le territoire, offrant une valorisation des produits dont la logistique peut être intégrée à l'expérimentation de la fiche action 11.
Dynamiques inter-PAT	Hautes Terres Communauté travaille dans le cadre de ce projet avec le PAT d'Aurillac Agglomération ; le bassin d'Aurillac est la zone sur laquelle BIO 15 travaille sur la structuration d'une filière de production légumière en AB. Les échanges inter-PAT concernent pour l'instant des réflexions communes autour de ce projet, notamment dans un objectif de mise en lien entre les territoires autour de cette filière.
Autres dynamiques	Lien fort avec les producteurs du territoire.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	<p>SCOT : Objectif n°1 : Favoriser une agriculture avec des exploitations à taille humaine, durables, qualitatives et transmissibles et viser à l'excellence agricole.</p> <p>PCAET : Action n° 19 : Encourager les pratiques agricoles concourant à atténuer le changement climatique et à adapter les exploitations agricoles.</p>

Plan de financement prévisionnel (2025 – 2030)

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 015-200066637-20250724-2025_CC_121-DE

Financement de l'action	Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles (HT)	
	Accompagnement à la création d'un espace test (AAC PAT 2)	17 600 €	
	AAC « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 – DRAAF AURA (70%)		12 320 €
	Autofinancement HTC		5 280 €

Fiche action 5. Maintenir l'activité agricole à valeur patrimoniale du verger d'Auzit							
Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>						
Objectif	Accompagner et renforcer les dynamiques de diversification des productions locales						
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement		
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale		
Enjeu(x) du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les sites agricoles et naturels emblématiques du territoire et les valoriser - Structurer l'approvisionnement en fruits du territoire - Structurer des filières de productions végétales sur le territoire - Accompagner la diversification des productions 						
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :					Agriculteurs et porteurs de projets agricoles, grand public et scolaires	
	Nombre de participant(s) :					10-100	
<p>Contexte : Témoins des savoir-faire paysans traditionnels, les sites des Palhàs et du verger d'Auzit abritent des cultures de vignes, de plantes aromatiques ainsi que de fruitiers sur terrasses en pierres sèches. Ces terrasses constituent un patrimoine agricole emblématique de ces systèmes de production historiques sur la commune. Actuellement, ces sites sont exploités par 1 viticulteur et 1 arboriculteur, qui disposent de peu de surfaces pour exercer une activité pleinement rémunératrice. Hautes Terres Communauté (HTC) dispose de baux emphytéotiques jusqu'à 2034 (Palhàs) et 2029 (Auzit) sur la majorité des parcelles concernées, lesquelles sont mises à disposition des agriculteurs. La collectivité souhaite maintenir voire développer son action foncière et louer d'autres parcelles situées à proximité, pour consolider l'activité des agriculteurs en place ou en accueillir d'autres et maintenir l'activité agricole patrimoniale de ces sites. Des actions de valorisation sont proposées en lien par l'Office de tourisme - Hautes Terres Tourisme (HTT) et sont amenées à se développer, en impliquant les producteurs des sites.</p> <p>Objectif(s) : SIGAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser ces sites emblématiques locaux ; - Maintenir l'activité agricole de ces sites et favoriser l'installation de producteurs (plantes aromatiques, arboriculture, viticulture). <p>Action et sous-action(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'activité agricole par la conclusion de baux par HTC sur des terrains à proximité des sites et mise à disposition de ces terrains par HTC aux agriculteurs ; - Valorisation des sites, notamment auprès du grand public et des scolaires, via la proposition d'interventions pédagogiques sur ces sites. 							
Calendrier de réalisation							
Action et sous action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Maintenir l'activité agricole	HTC	12h	12h	12h	12h	20h	20h
Valoriser les sites	HTC – HTT	4h	4h	4h	4h	4h	4h
Partenaires engagés				Technique	Politique	Financier	
Commune de Molompize				X	X		
Hautes Terres Tourisme				X			
Chambre d'agriculture du Cantal				X			
Agriculteurs				X		X	

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC		
	5.3 – Nombre de partenariats formalisés avec des structures de développement agricole qui œuvrent pour l'installation des exploitants agricoles		
	5.4 – Nombre de partenariats formalisés avec le(s) établissements d'enseignement agricole et/ou alimentaires (y compris hôteliers) du territoire		
	10.4 – Nouvelles surfaces d'espaces nourriciers		
	Indicateurs complémentaires		
	i. Nombre d'agriculteurs présents sur les sites		
	ii. Nombre d'actions de valorisation réalisées		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	5.3	1 partenariat	1 partenariat
	5.4	0 partenariat	1 partenariat
	10.4	0 ha	Au moins 5 ha
	i.	3 agriculteurs	4 voire 5 agriculteurs si nouvelle installation possible
	ii.	2 actions de valorisation /an	2 actions de valorisation /an
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de parcelles et mise à disposition des agriculteurs Réalisation de 2 visites par an à destination des publics scolaires
Etat d'avancement de l'action	Non débutée, à réaliser.
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Présence de parcelles en zonage agricole dans le PLUi à proximité. Visites déjà existantes et appréciées à renforcer.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Pression foncière, difficulté d'exploiter ces terrains pour certains systèmes. Nécessité que les parcelles soient exploitées de manière effective et entretenues par les exploitants. Suite à la fin des baux emphytéotiques à renouveler, recherche des propriétaires, notamment en cas de changement de propriétaires. Sécurisation des systèmes avec des productions longues à mettre en place.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Fiche action 7 : Maintien dans le PLUi des parcelles à proximité en zonage agricole
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches actions 3 et 4 : Possibilité de création d'un site, possibilité de retour d'expérience dans le cadre des journées techniques de diversification.
Dynamiques inter-PAT	Partage d'expérience au sein des réseaux inter-PAT.
Autres dynamiques	<p>Visites proposées par Hautes Terres Tourisme sur les sites à destination du grand public et des scolaires pour valoriser le patrimoine agricole.</p> <p>Travail interservices mené avec la responsable du service agriculture, économie, emploi.</p>
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	<p>SCOT : Objectif n°1 : Favoriser une agriculture avec des exploitations à taille humaine, durables, qualitatives et transmissibles et viser à l'excellence agricole.</p> <p>PCAET : Action n° 19 : Encourager les pratiques agricoles concourant à atténuer le changement climatique et à adapter les exploitations agricoles.</p>

Financement de l'action	Cette action ayant été retravaillée récemment, son plan de financement est en cours de réflexion.
--------------------------------	---



Fiche action 6. Contribuer à un plan d'action sur l'installation et la transmission et accompagner les porteurs de projets

Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>				
Objectif	Favoriser le renouvellement des actifs agricoles et encourager les projets d'installation créateurs de valeur ajoutée				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le renouvellement des générations agricoles - Maintenir l'attractivité du territoire 				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				Agriculteurs, porteurs de projets
	Nombre de participant(s) :				10-50

Contexte : Hautes Terres Communauté (HTC) fait face à un défi de renouvellement des générations d'actifs agricoles. Pour y répondre et faciliter l'installation de porteurs de projets agricoles sur le territoire, un dispositif d'accueil et d'orientation des porteurs de projets permettant de les guider vers les dispositifs d'accompagnement appropriés a été mis en place : le Comité Accueil Transmission Installation Reprise (ATIR). Des bases de données locales (porteurs de projet, entreprises, locaux vacants) ainsi qu'un réseau de partenaires locaux sont mobilisés dans le cadre de ce dispositif. Plusieurs sessions ont déjà été organisées ces dernières années. Hautes Terres Communauté est impliquée dans différentes démarches visant à maximiser l'attractivité du territoire, notamment au sein du Syndicat Mixte Cantal Attractivité (SMCA). Dans ce cadre, différentes actions partenariales sont déployées à destination des porteurs de projets agricoles, telles que les Sessions d'Accueil d'Actifs, en partenariat avec le Conseil départemental du Cantal. Un service de « conciergerie » est porté par les partenaires du SMCA, dont HTC, pour accueillir tout nouvel arrivant : « les clés du Cantal ». Cette fiche action vise à aligner les initiatives d'attractivité avec les besoins du territoire, en définissant une stratégie et des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour l'installation et la transmission, permettant de proposer un accompagnement pertinent aux porteurs de projets agricoles.

Objectif(s) :

- Définir et mettre en œuvre un plan d'action pour l'installation et la transmission agricole, afin de favoriser l'accueil et la pérennité des projets agricoles ;
- Assurer un accompagnement complet et personnalisé pour chaque porteur de projet ;
- Encourager les projets d'installation agricole sur le territoire à travers un suivi continu et l'accès aux informations, contacts et outils adaptés.

Action et sous-action(s) :

- Définir une stratégie concernant l'installation et la transmission d'activités agricoles sur le territoire de HTC et la mettre en œuvre avec les partenaires concernés (Chambre d'Agriculture, SAFER, Terres de Liens, etc.) ;
- Organiser une Session d'Accueil d'Actifs sur le territoire, en ciblant spécifiquement les candidats dans le secteur agricole ;
- Assurer un primo-accueil et la redirection des porteurs de projet vers les dispositifs appropriés ;
- Animer le comité ATIR, actualiser la base de données DEVECO sur les porteurs de projet agricoles ;
- Suivre les porteurs de projets agricoles dans leur installation ;
- Accompagner les agriculteurs à la transmission de leurs fermes ;
- Mettre en place des élus référents pour assurer le suivi local des projets.

Calendrier de réalisation

Action/sous action	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Définir une stratégie	HTC	8h	32h	16h	8h	8h	8h
Organiser une SAA	Conseil départemental du Cantal – HTC		10h			10h	
Animer des Comités ATIR	HTC	4h	4h	4h	4h	4h	4h
Assurer un primo-accueil	HTC	4h	4h	4h	4h	4h	4h
Suivre les porteurs de projets agricoles dans leur installation	Chambre d'agriculture du Cantal						

Accompagner des agriculteurs et agricultrices à la transmission de leurs fermes	Chambre d'agriculture du Cantal						
Mettre en place des élus référents pour le suivi des projets au niveau local	HTC		4h				
Partenaires engagés			Technique	Politique	Financier		
Chambre d'agriculture du Cantal			X				
SAFER			X				
Cant'ADEAR			X				
Terres de Liens			X				
Conseil Départemental du Cantal – Mission Attractivité			X				
DRAAF Auvergne Rhône-Alpes					X		

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC		
	5.2 – Nombre d'installations sur le territoire sur la durée du PAT		
	5.4 – Nombre de partenariats formalisés avec des structures de développement agricole qui œuvrent pour l'installation des exploitants agricoles		
	Indicateur(s) complémentaires		
	i. Nombre de réunions du Comité ATIR organisées et nombre de projets étudiés dans le cadre des Comités ATIR		
	ii. Nombre de SAA organisées et nombre de porteurs de projets présents dans le cadre des SAA		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	5.2	18 installations	Couvrant au moins 70% des départs en retraite
	5.4	4 partenariats	4 partenariats
	i.	1 Comité ATIR à venir	2 Comités ATIR par an
	ii.	0 SAA	1 SAA par an dans le Cantal, 1 SAA tous les 3 ou 4 ans sur l'Est-Cantal
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions du Comité ATIR • Réunions SAA • Plan d'action rédigé
Etat d'avancement de l'action	En cours (organisation de comités en 2022, 2023 et 2024, prochains temps à venir), à réaliser (autres sous-actions).
Facteurs de réussite ou de vigilance	Facteur(s) de réussite : Structures compétentes présentes sur le territoire, possibilités de co-construction de la stratégie.

Facteur(s) de vigilance : Mobilisation des acteurs pour proposer.

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche action 7 : Maintien de terrains en zonage agricoles au sein du PLUi pour faciliter les installations • Fiche actions 1, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12 : Facilitation de l'insertion de nouveaux agriculteurs dans un territoire dynamique (filières structurées, proposition de formation, expérimentations d'approvisionnement de nouveaux acheteurs, valorisation des producteurs locaux...)
Dynamiques inter-PAT	Réflexions communes menées en inter-PAT départemental sur les thématiques d'installation-transmission en agriculture. D'autres collectivités porteuses d'un PAT sont membres du SMCA (notamment Saint-Flour Communauté).
Autres dynamiques	Cette action vient en complément d'actions riches déjà proposées par des acteurs du territoires spécialisés (Chambre d'agriculture, SAFER notamment).
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	<p>SCOT : Objectif n°1 : Favoriser une agriculture avec des exploitations à taille humaine, durables, qualitatives et transmissibles et viser à l'excellence agricole.</p> <p>Travail mené en interservices au sein du service agriculture, économie, emploi, service en charge de l'accueil des nouveaux arrivants. Implication souhaitée en interservices : s'assurer que pour tous point d'entrée, un porteur de projet soit redirigé vers le bon interlocuteur. Les accueils des Maisons France Services sont également mobilisés dans cet objectif.</p>
Financement de l'action	Cette action ne nécessite pas de financement dans le cadre du PAAT.

Fiche action 7. Pérenniser l'usage agricole

Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>				
Objectif	Favoriser le renouvellement des actifs agricoles et encourager les projets d'installation créateurs de valeur ajoutée				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale

Enjeu(x) du diagnostic	- Lutter contre l'artificialisation des sols
-------------------------------	--

Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :	Exploitants agricoles, porteurs de projets agricoles
	Nombre de participant(s) :	100 - 1000

Contexte : Hautes Terres Communauté élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en concertation avec les communes du territoire. Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture du Cantal a réalisé une analyse agricole qui met en évidence les principaux enjeux liés au foncier agricole. Cette analyse a ainsi permis d'identifier les leviers nécessaires à l'intégration des spécificités agricoles dans la rédaction des règlements écrits et graphiques du PLUi, afin de préserver les espaces agricoles tout en répondant aux besoins d'aménagement du territoire. Le PLUi est à ce jour arrêté, avec une consultation publique prévue en septembre 2025. L'animation envisagée doit permettre d'identifier le plus en amont possible les projets pour que les documents de planification soient « aidants » et pris en compte dans ces projets.

Objectif(s) :

- Apporter une connaissance approfondie du territoire en matière de foncier agricole.
- Favoriser le maintien de l'activité agricole sur le long terme.
- Faciliter l'installation et la transmission des exploitations agricoles, en garantissant la disponibilité du foncier.

Action et sous-action(s) (élaboration du PLUi) :

- Rencontrer les exploitants agricoles (partage des besoins, attentes et problématiques foncières) ;
- Repérer les bâtiments agricoles existants (bâtiments actuels, projets futurs, bâtiments à rénover ou à agrandir) ;
- Définir des zones agricoles, naturelles et forestières ;
- Identifier des bâtiments pour changement de destination (changement pour activités agricoles ou autres usages compatibles).

Calendrier de réalisation

Action et sous action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Elaborer le PLUi	HTC	0,6 ETP service Urbanisme	0,6 ETP service Urbanisme	Action finalisée	Action finalisée	Action finalisée	Action finalisée
Partenaires engagés				Technique	Politique	Financier	
Communes du territoire de HTC					X		
Chambre d'agriculture du Cantal				X			

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC		
	10.1 – Nombre d'actions portées par le PAT et formalisées dans les documents d'urbanisme 10.3 – Part de surface agricole utilisée (SAU) du territoire		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	10.1	1 action (en cours)	1 action (finalisée)

	10.3	65,44 %
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle	

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • PLUi
Etat d'avancement de l'action	En cours : concertation et élaboration du PLUi réalisée ; le PLUi a été arrêté en avril 2025, une consultation publique aura lieu fin 2025.
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Mobilisation des partenaires, bonne connaissance du PLUi dans lequel ils ont été impliqués.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Maintien de l'investissement et de la vigilance dans le temps.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche action 6 : Maintien du foncier agricole facilitant l'installation de nouveaux agriculteurs
Dynamiques inter-PAT	Pas de dynamique inter-PAT identifiée pour l'instant.
Autres dynamiques	Projet mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	<p>SCOT dans sa globalité.</p> <p>Travail mené en interservices : l'agent principalement mobilisé sur cette action (service Planification et urbanisme) interagit avec d'autres services de collectivité (Agriculture, Randonnée et montagne, Espaces naturels, Développement).</p>

Financement de l'action	Cette action ne nécessite pas de financement dans le cadre du PAAT.
--------------------------------	---



Fiche action 8. Enrichir la communication sur les producteurs concevoir et commercialiser des offres agritouristiques							
Axe		<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>					
Objectif		Mettre en valeur l'agriculture, le savoir-faire des producteurs locaux et la qualité de leurs produits					
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement		
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale		
Enjeu(x) du diagnostic		- Promouvoir les producteurs et les productions locales					
Contenu et objectif		Public(s) cible(s) :				Habitants, visiteurs, agriculteurs	
		Nombre de participant(s) :				Ensemble du territoire	
<p>Contexte : Hautes Terres Communauté (HTC) est un territoire marqué par un tourisme vert et de pleine nature, à la fois hivernal et estival. Ces visiteurs sont ainsi intéressés par la découverte des paysages mais aussi du patrimoine, notamment agricole, du territoire. L'agritourisme est particulièrement apprécié de ce type de public. Ainsi, en réponse à cette demande, HTC souhaite faciliter le lien entre visiteurs et producteurs locaux, en renforçant l'offre agritouristique et en valorisant les producteurs locaux pour faciliter la découverte du terroir. Par ailleurs, les habitants et visiteurs du territoire sollicitent régulièrement les services de l'Office de tourisme du territoire et de Hautes Terres Tourisme (HTT) concernant les producteurs locaux ainsi que la localisation des marchés de plein vent. Plus d'une cinquantaine de producteurs sont déjà engagés dans la vente de leurs produits en circuits courts sur le territoire. Hautes Terres Communauté souhaite mettre en avant ces pratiques et les promouvoir, afin que les habitants et visiteurs du territoire puissent rapidement identifier les possibilités de vente directe à proximité.</p> <p>Objectif(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des offres agri-touristiques diversifiées sur le territoire ; - Renforcer la visibilité des producteurs du territoire ; - Rendre visible les productions locales et les producteurs en circuits courts ; - Favoriser l'accessibilité à une alimentation locale. <p>Action et sous-action(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir avec les agriculteurs des offres agri-touristiques (visites de fermes et d'ateliers de transformation, hébergement et auberge à la ferme, dégustations de produits locaux, randonnées dans les estives, etc.) individuelles ou articulées sous la forme de circuits ; - Valoriser les exploitations agricoles reconnues par les différents réseaux d'accueil à la ferme : création d'un guide pratique à destination des touristes, regroupant les adresses des producteurs fermiers et hébergeurs touristiques ; - Gérer et commercialiser ces offres via l'Office de tourisme et Hautes Terres Tourisme ; - Créer et alimenter des supports de communication (guide et cartographie des producteurs, signalétique des produits locaux) ; - Déployer ces supports ainsi qu'une signalétique à destination des convives et/ou des acheteurs (notamment en restauration commerciale) ; - Promouvoir les fêtes locales, les marchés traditionnels et les marchés de pays. 							
Calendrier de réalisation							
Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Concevoir et commercialiser des offres agri-touristiques	HTT						
Concevoir la signalétique, alimenter les guides	HTC – HTT	16h	16h	8h	8h	8h	8h
Partenaires engagés				Technique	Politique	Financier	
Hautes Terres Tourisme				X			
PNRVA				X			

Chambre d'agriculture du Cantal

Région Auvergne-Rhône Alpes

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC		
	7.2 – Nombre de personnes sensibilisées par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans les métiers de la production, de la transformation et de la distribution alimentaire		
	Indicateur(s) complémentaires		
	i. Nombre de producteurs référencés dans le guide ii. Nombre de participants aux visites agritouristiques iii. Nombres de structures utilisant la signalétique des produits locaux		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	7.2	989 personnes	1500 personnes
	i.	32 producteurs	100 producteurs
	ii.	989 participants	1500 participants
	iii.	0 structure	Au moins 20 structures
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Guide des producteurs locaux actualisé • Pack agri-touristiques proposés à la vente • Signalétique des produits locaux
Etat d'avancement de l'action	En cours (création de supports de communication et diffusion, offres agritouristiques et guides de producteurs déjà existant et à renforcer), à réaliser (signalétique et formations)
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Partenariat étroit avec Hautes Terres Tourisme, bonne base de conception des offres agritouristiques, outil de diffusion de Hautes Terres Tourisme facilitant.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Multiplication des guides et des signalétiques, nécessité de bien travailler en lien avec les partenaires en disposant.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche action 1, 4 et 5 : Valorisation et communication sur les filières locales et emblématiques du territoire.
Dynamiques inter-PAT	Pas de dynamique inter-PAT identifiée à ce jour.
Autres dynamiques	Lien fort avec les producteurs du territoire.

Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	<p>PCAET : Action n° 14 : Diversifier l'offre touristique pour</p> <p>Action n° 16 : Renforcer la dynamique de tourisme durable.</p> <p>SCOT : Objectif n°1 : Favoriser une agriculture avec des exploitations à taille humaine, durables, qualitatives et transmissibles et viser à l'excellence agricole.</p> <p>Travail interservices avec Hautes Terres Tourisme.</p>
--	---

Plan de financement prévisionnel (2025 – 2030)		
Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles (HT)	Recettes et ressources
Conception d'une signalétique de produits locaux (AAC PAT 2)	410 €	
Création de supports de communication sur les producteurs locaux et impression – Portraits de producteurs (AAC PAT 2)	12 100€	
Création de supports de communication (type guide des producteurs) (AAC PAT 2)	1 520 €	
Impression des supports de communication (AAC PAT 2)	1 000 €	
AAC « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 » - DRAAF AURA		10 521 €
Autofinancement HTC		4 509 €

Fiche action 9. Mettre en place une signalétique dans les estives ses produits et favoriser la conciliation des usages de la montagne

Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>				
Objectif	Mettre en valeur l'agriculture, le savoir-faire des producteurs locaux et la qualité de leurs produits				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	- Concilier les usages en milieu pastoral				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :			Randonneurs, touristes, habitants, agriculteurs	
	Nombre de participant(s) :			50 – 1000	

Contexte : Depuis 2021, la fréquentation touristique des zones de montagne a considérablement augmenté. De nombreux espaces montagnards constituent des lieux d'estives, nécessitant une bonne cohabitation entre usagers pastoraux et non pastoraux pour éviter des conflits d'usage. En ce sens, un travail de construction d'une signalétique pastorale adaptée aux enjeux et spécificités du territoire auvergnat a été engagé avec le PNR des Volcans d'Auvergne et Auvergne Estives. Cette signalétique s'inspire de celles déjà existantes et opérationnelles sur les massifs pyrénéens et alpins. Le secteur du Cézallier, appartenant au territoire de Hautes Terres Communauté, est le premier site d'Auvergne sur lequel cette signalétique a été déployée, au printemps 2025. Cette signalétique a pour ambition d'être généralisée à tout le territoire d'HTC, et plus largement à d'autres territoires cantaliens. Un temps de présentation de la démarche et d'échanges aux agriculteurs a été proposé au printemps 2025 et apprécié ; ce format sera à reproduire.

Objectif(s) :

- Limiter les comportements problématiques en milieu pastoral (chiens non tenus en laisse, comportement inapproprié avec les troupeaux, etc.) ;
- Favoriser la compréhension du rôle des estives et des pratiques agricoles en montagne par le grand public.

Action et sous-action(s) :

- Réaliser un diagnostic et identifier les lieux sensibles aux conflits entre usagers pastoraux et non-pastoraux ;
- Construire le contenu et le visuel de la signalétique pastorale ;
- Déployer la signalétique pastorale et évaluer son usage via la réalisation d'enquêtes.

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Réaliser un diagnostic	HTC	ETP service Randonnée					
Construire la signalétique	PNRVA – Auvergne Estives						
Mettre en place de la signalétique	HTC	ETP service Randonnée					
Partenaires engagés				Technique	Politique		Financier
Auvergne Estives				X			
PNR des Volcans d'Auvergne (PNRVA)				X	X		
Communautés de communes du territoire du PNRVA				X			
OFB				X			
ONF				X			
Conseil départemental du Cantal				X			
Comité départemental de randonnée				X			
Syndicat mixte du Puy Mary				X			
Hautes Terres Tourisme				X			
Région Auvergne Rhône-Alpes							X

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) complémentaires (indicateurs SN)		
	i. Nombre de panneaux de signalétique déployés ii. Pourcentage des itinéraires soumis à conflit d'usage couverts par la signalétique iii. Nombre d'actions de médiation réalisées		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	i.	0	600
	ii.	0	Au moins 70 %
	iii.	0	1 /an si pertinent
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Panneaux signalétiques et panneaux de départs itinéraires posés Enquête de satisfaction des usagers
Etat d'avancement de l'action	En cours (signalétique finalisée, déployée sur le Cézallier), à réaliser (évaluation et déploiement sur d'autres secteurs)
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Action maîtrisée par un partenariat étroit, bien reçue par les agriculteurs informés.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Capacité à sensibiliser via les accueils de l'Office du Tourisme et de Hautes Terres Tourisme. Bonne connaissance du grand public : prévoir une communication adaptée.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	
Dynamiques inter-PAT	Partage d'expérience en inter-PAT. La signalétique pastorale a pour vocation d'être étendue au-delà du territoire de Hautes Terres Communauté ; dans ce cadre des échanges inter-PAT plus précis sont amenés à se réaliser.
Autres dynamiques	Projet mobilisant l'ensemble des usagers du territoire.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	<p>Travail inter-services avec les services Randonnée et Montagne (projet Avenir Montagne Ingénierie).</p> <p>PCAET : Action n° 16 : Renforcer la dynamique de tourisme durable</p>

	Plan de financement prévisionnel (2025-2030)
--	---

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 015-200066637-20250724-2025_CC_121-DE

Financement de l'action	Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles (HT)	
	Conception panneaux signalétiques (Région-FEADER)	5 480 €	
	Accompagnement Auvergne Estives (Région-FEADER)	438 €	
	Région - FEADER (70%)		4 142 €
	Autofinancement HTC		1 775 €

Fiche action 10. Faciliter la structuration des fournisseurs et de réseaux d'échanges fournisseurs-acheteurs, pour un approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux des établissements de restauration collective publics

Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>				
Objectif	Structurer l'offre agricole locale pour faciliter l'approvisionnement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en produits locaux				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionner la RHD en produits de qualité, locaux et durables - Soutenir et structurer l'économie locale - Répondre aux objectifs de la loi EGalim 				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				Agriculteurs et fournisseurs locaux, restaurants collectifs, à terme restaurants commerciaux
	Nombre de participant(s) :				30-60

Contexte : Au cours des échanges réalisés dans le cadre des actions du PAAT, le manque de connaissance entre acteurs de la restauration hors domicile (RHD) et fournisseurs locaux a été évoqué comme l'un des principaux freins à un approvisionnement local de la RHD. La mise en réseau de ces différents acteurs est en effet une étape importante pour échanger sur les besoins et spécificités de chacun et ainsi créer des synergies nécessaires à la structuration d'un approvisionnement local. Il apparaît comme nécessaire de favoriser ces rencontres, par la valorisation d'outils déjà existants ainsi que par l'organisation de temps d'échange partagés.

Objectif(s) :

- Faciliter l'interconnaissance et l'échange entre producteurs et acheteurs du territoire ;
- Faciliter l'atteinte des objectifs de la loi EGalim des établissements.

Action et sous-action(s) :

- Valoriser les outils ConsoCantal et Agrilocal : actualiser et diffuser des guides des agriculteurs et fournisseurs de produits locaux du Cantal (et 30 km autour) pouvant approvisionner la restauration hors domicile auprès de ces établissements ;
- Animer des réseaux d'échanges multi-acteurs : permettre la rencontre d'acheteurs et de fournisseurs à l'occasion d'événements communs, dans un objectif de partage des enjeux et contraintes de chacun, de mutualisation et de création de réseaux d'approvisionnement.

Calendrier de réalisation							
Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Valoriser les outils ConsoCantal et Agrilocal	HTC – Chambre d'agriculture du Cantal – Conseil départemental du Cantal	12h	12h	12h	12h	12h	12h
Animer un réseau d'échanges multi-acteurs	HTC	4h	12h	12h	12h	12h	12h
Partenaires engagés		Technique			Politique	Financier	
Chambre d'agriculture du Cantal		X			X	X	
Conseil départemental du Cantal		X			X	X	
DRAAF Auvergne Rhône-Alpes		X				X	

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC

- 8.0.1 – Proportion de restaurants collectifs ayant réalisé leur télédéclaration sur « ma cantine » par rapport au nombre total de restaurants collectifs du territoire du PAT
- 8.0.2 – Taux d’approvisionnement dans les restaurants collectifs sous la compétence des partenaires du PAT : en produits durables et de qualité, en produits bio, en viandes et en poissons durables et de qualité.
- 8.1.1 – Proportion de restaurants collectifs ayant réalisé leur télédéclaration sur « ma cantine » par rapport au nombre total de restaurants collectifs du territoire du PAT
- 8.1.2 – Taux d’approvisionnement sur l’ensemble des achats des restaurants collectifs du territoire du PAT : en produits durables et de qualité, en produits bio, en viandes et en poissons durables et de qualité.
- 8.2 – Nombre de personnels de restauration collective formés en lien avec les objectifs de la loi EGalim
- 8.3 – Nombre de producteurs formés ou sensibilisés pour approvisionner la restauration collective du territoire (directement et/ou par la mise en relation avec des distributeurs)

Indicateurs complémentaires

- i. Proportion d’établissements du territoire mobilisant les dispositifs Agrilocal et/ou ConsoCantal (en %)

Objectifs à atteindre par indicateur à l’horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	8.0.1	10 % de restaurants collectifs	100 % de restaurants collectifs
	8.0.2	A évaluer (trop peu d’établissements enquêtés pour produire des valeurs statistiques)	Progression de 50% vers l’atteinte des objectifs EGalim
	8.1.1	10 % de restaurants collectifs	100 % de restaurants collectifs
	8.1.2	A évaluer (trop peu d’établissements enquêtés pour produire des valeurs statistiques)	Progression de 50% vers l’atteinte des objectifs EGalim
	8.2	4 établissements (20%)	11 établissements (50 %)
	8.3	0 producteur	Au moins 15 producteurs
	i.	30 % des établissements	100 % des établissements
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Guide des producteurs locaux actualisé (Agrilocal et ConsoCantal) diffusé auprès des établissements Organisation de temps d’échange : 1 rencontre ConsoCantal entre fournisseurs et acheteurs /an a minima
Etat d’avancement de l’action	En cours (valorisation des outils Agrilocal et ConsoCantal), à réaliser (organisation de rencontres fournisseurs-acheteurs)

Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Les cantiniers et gestionnaires très volontaires. Les dispositifs Agrilocal et ConsoCantal ont permis à plusieurs établissements d'intégrer des nouveaux producteurs locaux au sein de leur approvisionnement.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Les cantiniers et gestionnaires de cantines manquent de temps et de budget pour s'engager pleinement dans des pratiques en faveur d'une alimentation de qualité, durable et locale. Cela doit être pris en compte et des solutions adaptées doivent être proposées.</p>
---	---

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches actions 1 et 4 : Structuration de filières locales pouvant à terme être intégrées à l'approvisionnement de la RHD • Fiche action 13 : Accompagnement aux bonnes pratiques complétés par l'organisation de sessions de formation à destination des cantiniers • Fiche action 12 : Expérimentation logistique facilitant un approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux • Fiche action 14 : Formation des gestionnaires de cantines à la commune publique pour les établissements concernés • Fiches actions 21 et 22 : Accompagnement à la valorisation des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire
Dynamiques inter-PAT	Partage d'expérience en inter-PAT, participation des PAT aux temps d'échanges organisés dans le cadre des dispositifs ConsoCantal et Agrilocal. Les dispositifs ConsoCantal et Agrilocal couvrent tout le territoire cantalien.
Autres dynamiques	Renforcement du lien entre fournisseurs locaux et RHD.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	Contrat Local de Santé : Promouvoir les conditions favorables à une bonne santé, dont une alimentation saine.

Financement de l'action	Le plan de financement de cette action est géré par le Conseil départemental du Cantal ainsi que par la Chambre d'agriculture du Cantal.
--------------------------------	--



Fiche action 11. Expérimenter des solutions logistiques facilitant l’approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux des établissements de restauration collective

Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>				
Objectif	Structurer l'offre agricole locale pour faciliter l’approvisionnement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en produits locaux				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionner la RHD en produits de qualité, locaux et durables - Soutenir et structurer l'économie locale - Répondre aux objectifs de la loi EGalim 				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				Agriculteurs et fournisseurs locaux, restaurants collectifs, élus.
	Nombre de participant(s) :				10 - 50

Contexte : Le territoire d’HTC compte 23 restaurants collectifs, fournissant au total plus de 510 000 repas par an. Le diagnostic et les échanges réalisés dans le cadre du PAAT mettent en évidence que l’approvisionnement en produits locaux de la restauration collective reste limité et confiné à certains produits (viandes et fromages notamment). Un des enjeux majeurs du PAAT est de valoriser les filières agricoles locales et de permettre à la restauration collective de s’approvisionner en produits frais et locaux, en lien avec les objectifs de la loi EGalim. La montée en connaissance et en compétence de la communauté de commune sur cette thématique est essentielle pour soutenir l’émergence de solutions logistiques pertinentes, levant les freins identifiés sur le territoire.

Objectif(s) :

- Assurer une montée en compétences de Hautes Terres Communauté sur les enjeux logistiques ;
- Développer une solution logistique concrète sur le territoire de l’Est Cantal (plateforme logistique ou centrale d’achat, cuisine centrale).

Action et sous-action(s) :

- Etudier et quantifier les achats actuels des restaurants collectifs ainsi que les possibilités d’approvisionnement par des producteurs locaux via l’outil ConsoCantal ;
- Mettre en place une expérimentation de logistique d’approvisionnement en produits locaux de la restauration collective ;
- Accompagner la concertation autour de la constitution d’une centrale d’achat sur le territoire de l’Est Cantal ;
- Réaliser une étude d’opportunité et de faisabilité de création d’une cuisine centrale sur le territoire.

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d’ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Etudier et quantifier les besoins	HTC	64h					
Mettre en œuvre une expérimentation logistique	HTC – Auvergne Bio Distribution	402h	402h	402h	402h	402h	402h
Accompagner la concertation (centrale d’achat)	HTC – Saint-Flour Communauté		En discussion				
Réaliser une étude d’opportunité (cuisine centrale)	HTC		En discussion				
Partenaires engagés			Technique	Politique	Financier		
Auvergne Bio Distribution			X				
Saint-Flour Communauté				X			

Chambre d'agriculture du Cantal			
Conseil départemental du Cantal			
Préfecture du Cantal		X	
La Ceinture Verte			X

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC		
	6.1 – Nombre de structures de distribution de produits durables et de qualité créées ou maintenues sur la durée du PAT		
	6.3 – Nombre de partenariats engagés avec des structures de distribution, restauration commerciale, transformation, commerce de gros et/ou CMA, CCI		
	6.4 – Proportion d'acheteurs ayant renforcé leurs relations commerciales en circuits de proximité par rapport à ceux accompagnés par le PAT		
	8.3 – Nombre de producteurs formés ou sensibilisés pour approvisionner la restauration collective du territoire (directement et/ou par la mise en relation avec des distributeurs)		
	Indicateur(s) complémentaires		
	i. Nombre d'établissements engagés dans l'expérimentation logistique		
	ii. Chiffre d'affaires réalisé par la plateforme logistique et part du CA correspondant à la rémunération des producteurs sur le territoire		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	6.1	0	1 structure
	6.3	1 partenariat	1 partenariat
	6.4	0	10 %
	8.3	0	15 producteurs
	i.	0	Au moins 15 établissements
	ii.	A évaluer après mise en œuvre du projet	A évaluer après mise en œuvre du projet
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostics ConsoCantal d'approvisionnement des établissements de restauration collective • Rapport logistique (capacité d'approvisionnement des fournisseurs, besoins en produits locaux, solutions logistiques envisageables) et d'expérimentation de mise en œuvre d'une plateforme logistique • Étude d'opportunité de création d'une cuisine centrale
Etat d'avancement de l'action	En cours (toutes sous-actions)
Facteurs de réussite ou de vigilance	Facteur(s) de réussite : Sujet en réflexion depuis plusieurs années, questionnement partagé avec d'autres collectivités. Opportunité de partage des aboutissements du projet.

	<p>Facteur(s) de vigilance : Plateforme logistique : coût plus (livraison divisée en deux et assurée par deux types d'acteurs sources d'approvisionnement car tous les produits ne pourront pas dans un premier temps être proposés. Des solutions doivent être proposées au stade expérimental du projet pour que les établissements puissent le tester.</p> <p>Difficulté de calibrage de l'outil transitoire. Nécessité d'un engagement public fort pour dépasser le simple soutien d'initiatives privées. Manque d'expériences comparables en ruralité.</p>
--	--

<p>Lien avec d'autres actions du PAAT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches actions 1 et 4 : Structuration de filières locales pouvant à terme être intégrées à l'approvisionnement de la RHD • Fiche action 10 et 13 : Mise en réseau des acheteurs et fournisseurs, accompagnement aux bonnes pratiques par l'organisation de sessions de formation à destination des cantiniers • Fiche action 12 : Extension de l'expérimentation aux établissements commerciaux et aux prestataires touristiques • Fiche action 14 : Formation des gestionnaires de cantines à la commune publique pour les établissements concernés
<p>Dynamiques inter-PAT</p>	<p>Hautes Terres Communauté est ressource sur cette thématique pour d'autres territoires, au sein des réseaux inter-PAT (partage d'expérience, d'outils et contacts, de points de vigilance). Des échanges sont menés avec la communauté de communes Ambert Livradois-Forez (PAT du Grand Clermont), qui est également partenaire du projet et réalise également une expérimentation sur son territoire.</p> <p>Une concertation est menée avec Saint-Flour Communauté, dans un objectif de création d'un outil bénéficiant à tout le territoire de l'Est-Cantal.</p>
<p>Autres dynamiques</p>	<p>Renforcement du lien entre fournisseurs locaux et RHD. Possibilité d'approvisionner le territoire avec des produits des départements limitrophes et de vendre des produits locaux à ces territoires via la plateforme logistique, pour assurer un approvisionnement diversifié des établissements, notamment en produits dont le territoire est déficitaire.</p>
<p>Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité</p>	<p>Contrat Local de Santé : Promouvoir les conditions favorables à une bonne santé, dont une alimentation saine.</p>

<p>Financement de l'action</p>	<p>Plan de financement en cours de réajustement suite au comité de refinancement de passage du projet en phase 2 en septembre 2025. Dépenses financées dans le cadre de l'AMI « Territoires de maraîchers » de la Ceinture Verte.</p>
---------------------------------------	---

Fiche action 12. Etendre les expérimentations de la restauration publics aux établissements commerciaux et aux prestataires touristiques

Axe	<i>Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales</i>				
Objectif	Structurer l'offre agricole locale pour faciliter l'approvisionnement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en produits locaux				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionner la RHD en produits de qualité, locaux et durables - Soutenir et structurer l'économie locale - Développer un tourisme durable sur le territoire 				

Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :	Etablissements commerciaux et privés
	Nombre de participant(s) :	30-60 établissements

Contexte : Les établissements commerciaux et privés sont bien représentés sur le territoire, notamment du fait de la forte attractivité touristique du territoire. Des démarches de valorisation des produits locaux existent déjà dans certains établissements, mais elles reposent pour l'instant uniquement sur des initiatives individuelles.

Hautes Terres Communauté souhaite conduire un travail de sensibilisation des établissements privés du territoire à cette thématique, et accompagner les établissements volontaires en les intégrant dans les réseaux logistiques expérimentés pour la restauration collective publique.

Objectif(s) :

- Renforcer la place de l'outil logistique porté par Hautes Terres Communauté dans l'économie locale ;
- Développer un tourisme durable sur le territoire.

Action et sous-action(s) :

- Sensibiliser les établissements privés à un approvisionnement local (cycle de rencontres et de formations organisées avec les Chambres consulaires et l'UMIH) : analyse du contexte et des difficultés, rencontres avec des fournisseurs, programmation et contractualisation) ;
- Intégrer les besoins de la restauration commerciale privée à l'outil logistique développé par Hautes Terres Communauté et intégrer des établissements de restauration commerciale privée à cet outil.

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Former les établissements	HTC – Chambre d'agriculture du Cantal		12h	12h	12h	12h	12h
Intégrer les établissements	HTC					20h	20h
Partenaires engagés			Technique		Politique	Financier	
Hautes Terres Tourisme			X				
Chambres consulaires (Chambre d'agriculture, CMA, CCI)			X				
UMIH			X				
DRAAF Auvergne Rhône-Alpes						X	

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC
	6.4 – Proportion d'acheteurs ayant renforcé leurs relations commerciales en circuits de proximité par rapport à ceux accompagnés par le PAT

Indicateurs complémentaires			
	i. Nombre d'établissements ayant été accompagnés ii. Nombre d'établissements ayant amélioré leur part d'approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux iii. Nombre d'établissements ayant intégré l'outil logistique porté par Hautes Terres Communauté.		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	6.4	0	10 établissements
	i.	0	10 établissements
	ii.	0	10 établissements
	iii.	0	Au moins 5 établissements
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de l'accompagnement réalisé
Etat d'avancement de l'action	Non débutée, à réaliser.
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Contact réguliers avec ces établissements via la CCI et HTT, ainsi que le service agriculture, économie, emploi.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Difficulté de construire un projet dans un temps longs de par la nécessité d'amener des éléments concrets rapidement aux acteurs du privé.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Fiches actions 1 et 4 : Structuration de filières locales pouvant à terme être intégrées à l'approvisionnement de la RHD Fiche action 8 : Communication, valorisation via la signalétique des produits locaux Fiche action 11 : Extension de l'expérimentation aux établissements commerciaux et aux prestataires touristiques
Dynamiques inter-PAT	Hautes Terres Communauté est ressource sur cette thématique pour d'autres territoires, au sein des réseaux inter-PAT (partage d'expérience, d'outils et contacts, de points de vigilance).
Autres dynamiques	Renforcement des lieux entre fournisseurs locaux et établissements commerciaux et touristiques.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	PCAET : Action n° 16 : Renforcer la dynamique de tourisme durable

Travail mené en interservices, au sein de la Feuille de route « promouvoir la qualité » et la Feuille de route générale de

route économie-emploi « cultiver les Hautes Terres Tourisme Berger Levrault

Plan de financement prévisionnel (2025-2030)			
Financement de l'action	Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles (HT)	Recettes et ressources
	Accompagnement à un approvisionnement en local des prestataires touristiques (AAC PAT 2)	3 658,50 €	
	AAC « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2) – DRAAF AURA (70%)		2 560,95 €
	Autofinancement HTC		1 097,55€

Fiche action 13. Encourager le maintien et le développement de pratiques alimentaires favorables à une alimentation de qualité, durable et locale

Axe	<i>Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous</i>				
Objectif	Faciliter l'engagement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en faveur d'une alimentation de qualité, durable et locale				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionner la RHD en produits de qualité, locaux et durables - Soutenir et structurer l'économie locale - Favoriser l'atteinte des objectifs de la loi EGalim - Maintenir l'accès à un repas équilibré pour tous les enfants 				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				Personnels d'établissements de restauration collective
	Nombre de participant(s) :				20-40

Contexte : Les objectifs fixés par la loi EGalim imposent aux établissements collectifs de respecter des critères en termes d'approvisionnement et de conception des menus proposés, pour garantir une alimentation de qualité, saine et durable. Les agents en charge des restaurants collectifs manquent cependant d'accompagnement pour adapter leur approvisionnement ou leurs pratiques. Hautes Terres Communauté souhaite proposer des sessions de sensibilisation et de formation à destination de ces agents, pour faciliter la compréhension des attentes de la loi EGalim et l'amélioration de leurs pratiques. Des formations mutualisées sur le territoire de l'Est-Cantal ont déjà été organisées auprès des cantiniers et ont montrés des résultats très probants en termes d'évolution des pratiques alimentaires.

Objectif(s) :

- Favoriser l'atteinte des objectifs de la loi EGalim ;
- Sensibiliser aux pratiques alimentaires saines et durables (approvisionnement, conception de menus, techniques de cuisson, etc.) ;
- Valoriser ces pratiques auprès des convives.

Action et sous-action(s) :

- Sensibiliser à l'inscription et à l'utilisation de la plateforme nationale « ma cantine » pour tous les établissements de restauration collective ;
- Mettre en place des sessions de formation collective sur l'alimentation durable à destination des restaurants collectifs scolaires, dans la continuité des « formations des cantiniers » réalisées en 2023 ;
- Encourager le maintien et le développement des pratiques alimentaires saines et durables, notamment via les événements Agrilocal et Conso Cantal ;
- Afficher l'engagement des cantines auprès de leur convive via une signalétique appropriée.

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Sensibiliser à la plateforme « ma cantine »	HTC	4h	4h	4h	4h	4h	4h
Former les cantiniers	HTC	16h	16h	16h	16h	16h	16h
Valoriser les dispositifs existants et les pratiques	HTC	4h	4h	4h	4h	4h	4h
Partenaires engagés			Technique		Politique	Financier	
Interbev			X				
CNFPT			X				
Conseil départemental du Cantal			X				
Chambre d'agriculture du Cantal			X				
DRAAF Auvergne Rhône-Alpes						X	

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC		
	8.0.1 – Proportion de restaurants collectifs ayant réalisé leur télédéclaration sur « ma cantine » par rapport au nombre total de restaurants collectifs sous la compétence des partenaires du PAT		
	8.1.1 – Proportion de restaurants collectifs ayant réalisé leur télédéclaration sur « ma cantine » par rapport au nombre total de restaurants collectifs du territoire du PAT		
	8.2 – Nombre de personnels de restauration collective formés en lien avec les objectifs de la loi EGAlim		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur(s) complémentaires		
	i. Evaluation qualitative des formations par les agents de restauration collective		
	ii. Suivi de l'évolution des pratiques pour chaque établissement : pratiques améliorées		
Fréquence de reporting des indicateurs	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	8.0.1	10%	100%
	8.1.1	10%	100%
	8.2	4	Au moins 11 (50%)
	i.	100% de retours positifs	100% de retours positifs
	ii.	Au moins 1 pratique améliorée pour chaque établissement	Au moins 1 pratique améliorée pour chaque établissement

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de 2 sessions de formation /an • Article de communication valorisant les bonnes pratiques (1/an) • Panneaux d'affichages pour afficher la localité des produits (50)
Etat d'avancement de l'action	En cours : réalisé (sensibilisation, formation), à réaliser et à poursuivre (formation, signalétique)
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Les cantiniers sont motivés et on observe une belle progression de plusieurs établissements. Les cantiniers ayant participé aux premières sessions de formation ont fait des retours très positifs sur leur contenu et leur pertinence.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Coût plus important pour les établissements, la progression doit être réaliste et tenable dans le temps. Nécessité de pédagogie auprès des parents dans certains cas suite à un changement de pratiques alimentaires.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches actions 1 et 4 : Structuration de filières locales pour l'approvisionnement de la RHD • Fiche action 10 : Mise en réseau des acheteurs et fournisseurs, accompagnement à une amélioration des pratiques d'approvisionnement • Fiche action 11 : Expérimentation logistique • Fiche action 14 : Formation des gestionnaires de cantines à la commande publique pour les établissements concernés
Dynamiques inter-PAT	Formations mutualisées avec les établissements de restauration collective de Saint-Flour Communauté.
Autres dynamiques	Echanges de pratiques entre les cantiniers de l'Est-Cantal très appréciés.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	Contrat Local de Santé : Promouvoir les conditions favorables à une bonne santé, dont une alimentation saine.

Plan de financement prévisionnel (2025 – 2028)			
	Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles (HT)	Recettes et ressources
Financement de l'action	Infographies et panneaux signalétiques A3 (AAC PAT 2)	1 379,50 €	
	Infographies et panneaux signalétiques A2 (AAC PAT 2)	1 759 €	
	AAC « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 » - DRAAF AURA		2 196,50 €
	Autofinancement HTC		941,55 €



Fiche action 14. Former les élus communaux et les établissements concernés par les marchés publics à la commande publique

Axe	<i>Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous</i>				
Objectif	Faciliter l'engagement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en faveur d'une alimentation de qualité, durable et locale				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionner la RHD en produits de qualité, locaux et durables - Favoriser l'atteinte des objectifs de la loi EGalim 				

Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :	Etablissements de restauration collective concernés par les marchés publics, élus
	Nombre de participant(s) :	10 - 30

Contexte : Les objectifs fixés par la loi EGalim imposent aux établissements collectifs de respecter des critères en termes d'approvisionnement des produits, pour garantir une alimentation de qualité, saine et durable. La commande publique constitue un outil important pour structurer des approvisionnements répondant à ces objectifs. Cependant, ils sont souvent perçus comme rigides et complexes par les établissements de restauration collective soumis à la commande publique et par les fournisseurs, qui manifestent des difficultés à appréhender ces marchés. Cette action vise à renforcer la capacité des acteurs de la restauration collective à concevoir et à gérer des marchés publics permettant de répondre à leurs besoins en termes d'approvisionnement. Cette fiche action vise à être élargie pour former les fournisseurs à répondre aux marchés publics.

Objectif(s) :

- Renforcer les compétences des acteurs de la restauration collective en matière de commande publique ;
- Faciliter l'accès aux producteurs et fournisseurs locaux aux marchés publics.

Action(s) et sous-action :

- Organiser des sessions de formation à destination des établissements de restauration collective et des fournisseurs concernant la commande publique (cadre juridique, montage de marchés, critères de sélection, candidature et rédaction du dossier technique) et mise à disposition d'outils méthodologiques.

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Organisation de sessions de formation	HTC		4h	24h	4h	4h	4h
Partenaires engagés			Technique		Politique	Financier	
CNFPT			X				

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC
	6.4 – Proportion d'acheteurs ayant renforcé leurs relations commerciales en circuits de proximité par rapport à ceux accompagnés dans le PAT

Indicateur(s) complémen			
	i. Nombre d'élus et/ou d'établissements de restauration formés ii. Nombre de fournisseurs accompagnés		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	6.4	0	Au moins 50% des établissements
	i.	0	Tous élus et établissements concernés
	ii.	0	Au moins 10 fournisseurs
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Bilan des formations réalisées
Etat d'avancement de l'action	Non débutée, à réaliser.
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Enjeux importants notamment de par les restrictions budgétaires autour des marchés publics, cadre réglementaire de la loi EGalim.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Défaitisme de certains acteurs de par les restrictions budgétaires.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Fiches actions 1 et 4 : Structuration de filières locales pouvant à terme être intégrées à l'approvisionnement de la RHD Fiche action 10 et 13 : Mise en réseau des acheteurs et fournisseurs, accompagnement à une amélioration des pratiques d'approvisionnement de la RHD Fiche action 11 : Expérimentation logistique
Dynamiques inter-PAT	Pas de dynamique inter-PAT identifiée à ce jour.
Autres dynamiques	Renforcement du lien élu - gestionnaire de cantine.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	<p>Contrat Local de Santé : Promouvoir les conditions favorables à une bonne santé, dont une alimentation saine.</p> <p>Travail mené en interservices dans le cadre de la Feuille de route économie emploi, concernant l'accompagnement des démarches collectives.</p>

Financement de l'action	Cette action ayant été retravaillée récemment, son plan de financement est en cours de réflexion.
-------------------------	---

Fiche action 15. S'approvisionner en produits de qualité, durable, locaux et temps collectifs organisés par Hautes Terres Communauté

Axe	Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous						
Objectif	Mettre en œuvre une politique d'achats publics d'Hautes Terres Communauté (HTC) centrée sur un approvisionnement de qualité, durable et local						
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement		
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale		
Enjeu(x) du diagnostic	- Soutenir et structurer l'économie locale						
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				Public présent lors des événements de la collectivité		
	Nombre de participant(s) :				Variable		
<p>Contexte : Dans le cadre de ses activités et de ses missions, Hautes Terres Communauté anime des événements et temps collectifs variés (conseils communautaires, événements culturels, animations, concertations, etc.), au cours desquels un repas ou une collation peut être proposé. Hautes Terres Communauté s'engage par cette action à tendre vers l'exemplarité en matière d'alimentation durable, saine et locale, en valorisant des produits issus des filières du territoire lors de ces événements. Une note d'information à destination des services de la collectivité a déjà été réalisée.</p> <p>Objectif(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des repas à destination des agents dont les produits sont approvisionnés à 100% en local, lors des événements organisés par Hautes Terres Communauté. <p>Action et sous-action(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un kit « collation » à destination des agents ; - Atteindre l'exemplarité concernant l'approvisionnement en produits locaux et communiquer sur la valorisation des produits locaux par HTC. 							
Calendrier de réalisation							
Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Proposition du kit « collation » et communication	HTC	8h	4h	4h	4h	4h	4h
Partenaires engagés			Technique		Politique	Financier	
Travail interservices interne à la collectivité			X				

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC
	Pas d'indicateur pertinent identifié pour cette action.
	Indicateurs complémentaires
	<ul style="list-style-type: none"> i. Nombre de producteurs locaux représentés ii. Nombre d'événements concernés

Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	
	i.	15	
	ii.	Tous	Tous
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Kit « collation »
Etat d'avancement de l'action	En cours : réalisé (note d'information, kit « collation », mise en œuvre), à réaliser (mise en œuvre à poursuivre, rolls ups)
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Déjà engagé, notamment auprès des agents en charge des achats.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Maintien du sujet dans l'esprit des agents nécessitant des rappels au cours de l'année.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Fiches actions 1 et 4 : Structuration de filières locales pouvant à terme être intégrées à l'approvisionnement de HTC Fiche action 11 : Expérimentation logistique pouvant être mobilisée
Dynamiques inter-PAT	Pas de dynamique inter-PAT identifiée à ce jour.
Autres dynamiques	Pas de dynamique identifiée.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	Contrat Local de Santé : Promouvoir les conditions favorables à une bonne santé, dont une alimentation saine.

Financement de l'action	Cette action ne nécessite pas de financement dans le cadre du PAAT.
--------------------------------	---

Fiche action 16. Engager les restaurations des Accueil de Loisirs Hautes Terres Communauté vers une alimentation de qualité, durable et locale

Axe	<i>Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous</i>						
Objectif	Mettre en œuvre une politique d'achats publics d'Hautes Terres Communauté (HTC) centrée sur un approvisionnement de qualité, local et durable						
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement		
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale		
Enjeu(x) du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionner localement la Restauration Hors Domicile (RHD) - Soutenir et structurer l'économie locale - Maintenir l'accès à un repas équilibré pour tous les enfants 						
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				ALSH, enfants accueillis		
	Nombre de structure(s) :				3		
<p>Contexte : Depuis l'année 2025, Hautes Terres Communauté (HTC) exerce en régie l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). HTC souhaite améliorer l'approvisionnement des repas en favorisant des produits de qualité et locaux, ainsi que renforcer les ateliers de sensibilisation proposés sur les thématiques agricoles et alimentaires. Sur les 3 sites d'accueil, des repas sont proposés le midi, ainsi que des goûters. Si certains de ces repas (goûters) sont gérés en interne, HTC s'appuie également sur des prestataires pour la réalisation de la majorité des repas, via un conventionnement. Un travail d'accompagnement de ces structures sur les produits utilisés pour les repas sera engagé.</p> <p>Objectif(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'approvisionnement des produits utilisés dans les repas (dont goûters) proposés dans les ALSH ; - Travailler avec des acteurs publics et privés <p>Action et sous-action(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des goûters à base de produits de qualité, durables et locaux dans les ALSH de HTC et renforcer les interventions portant sur l'alimentation durable auprès des enfants ; - Rechercher et/ou accompagner des prestataires pour proposer des repas à base de produits de qualité, durables et locaux dans les ALSH de HTC. 							
Calendrier de réalisation							
Action et sous-action	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Toutes sous-actions	HTC	16h	16h	16h	16h	16h	16h
Partenaires engagés			Technique		Politique	Financier	
Restaurant « Le Relais »			X				
Chantarisa			X				
Conseil départemental du Cantal			X				

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC
	8.1.2 – Taux d'approvisionnement sur l'ensemble des achats des restaurants collectifs du territoire du PAT : en produits durables et de qualité, en produits bio, en viandes et en poissons durables et de qualité.
	Indicateurs complémentaires

- i. Parts et types de produits de qualité, durables et locaux approvisionnés
 ii. Pourcentage d'approvisionnement local par type de produits

Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	8.1.2	A évaluer	A évaluer suite à T0
	i.	A évaluer	A évaluer suite à T0
	ii.	A évaluer	A évaluer suite à T0
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Menus avec part d'approvisionnement en produits sains et locaux Diagnostics d'approvisionnement des ALSH
Etat d'avancement de l'action	En cours (réflexion engagée avec les ALSH, premiers tests à venir)
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : ALSH gérées par Hautes Terres Communauté.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Difficultés pour les ALSH de « recruter » un restaurateur car parents exigeants. Risque important en cas de problème, volonté des agents de ne pas ajouter trop de contraintes.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Fiche action 11 : Expérimentation logistique pouvant être mobilisée Fiche action 14 : Formation à la commande publique
Dynamiques inter-PAT	Partage d'expérience en inter-PAT.
Autres dynamiques	Renforcement des dynamiques avec les fournisseurs locaux.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	Contrat Local de Santé : Promouvoir les conditions favorables à une bonne santé, dont une alimentation saine.

Financement de l'action	Cette action ayant été retravaillée récemment, son plan de financement est en cours de réflexion.
-------------------------	---

Fiche action 17. Sensibiliser les agents et élus de Hautes Terres Communauté à une alimentation saine, durable et locale

Axe	<i>Favoriser une alimentation saine, locale et durable pour tous</i>				
Objectif	Mettre en œuvre une politique d'achats publics d'Hautes Terres Communauté (HTC) centrée sur un approvisionnement local et durable				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	- Sensibiliser les acteurs du territoire à une alimentation durable				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :			Agents, élus	
	Nombre de participant(s) :			30-50	

Contexte : Les thématiques agricoles et alimentaires constituent des enjeux structurants pour le territoire de Hautes Terres Communauté, notamment en raison de la forte prédominance du secteur agricole et de la dimension identitaire et patrimoniale conférée à certaines productions emblématiques. Ces thématiques mobilisent des domaines transversaux tels que l'emploi, la santé, l'environnement ou encore la culture, lesquelles relèvent des compétences de la collectivité. Dans ce cadre, Hautes Terres Communauté souhaite renforcer la compréhension des enjeux agricoles et alimentaires de son territoire par ses agents et ses élus, en favorisant un travail transversal et pluridisciplinaire au sein de la collectivité.

Objectif(s) :

- Faire monter en compétence élu·es et agent·es sur les enjeux du système alimentaire territorial ;
- Travailler en transversalité.

Action et sous-action(s) :

- Organiser des ateliers de sensibilisation inter-services des agents ;
- Accompagner les élus (à formuler leur analyse actuelle du territoire et les orientations à privilégier pour le prochain mandat et/ou à s'approprier le PAT lors du prochain mandat).

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Organiser des ateliers de sensibilisation et accompagner les élus	HTC	4h	8h	12h	4h		
Partenaires engagés			Technique		Politique	Financier	
CISCA			X				
DRAAF Auvergne Rhône-Alpes						X	

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC		
	9.4 – Nombre de personnes sensibilisées par les actions du PAT en matière d'accompagnement / d'éducation à l'alimentation		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	9.4	0	15 agents en poste sur les services les plus en lien avec le PAT, élus du mandat 2026-2031

Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle
---	----------

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'accompagnement des élus • Bilan de l'atelier frise des enjeux inter-services
Etat d'avancement de l'action	Non débutée, à réaliser.
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Sensibilités des agents et élus au sujet.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Pérennité du message malgré d'autres priorités, turn-over des agents importants nécessitant l'organisation de nouveaux ateliers.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	Lien transversal avec toutes les actions du PAAT.
Dynamiques inter-PAT	Pas de dynamique inter-PAT identifiée à ce jour.
Autres dynamiques	Pas de dynamique identifiée.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	Travail interservices en lien avec les autres services de la collectivité.

Plan de financement prévisionnel (2025-2030)			
Financement de l'action	Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles (HT)	Recettes et ressources
	Organisation d'ateliers de sensibilisation des élus (AAC PAT 2)	3 400 €	
	Communication (Rolls ups) (AAC PAT 2)	368 €	
	AAC « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 – DRAAF AURA		2 637,60 €
	Autofinancement HTC		1 130,40 €

Fiche action 18. Construire et organiser des animations de sensibilisation à l'alimentation durable et locale à destination des jeunes

Axe	Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous				
Objectif	Promouvoir une alimentation de qualité, durable et locale auprès de tous les publics				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	- Sensibiliser à une alimentation de qualité, durable et locale				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				Scolaires et périscolaires
	Nombre de participant(s) :				300

Contexte : La sensibilisation des plus jeunes à une alimentation durable et locale est un enjeu et un levier clé pour accompagner des changements de pratiques en faveur d'une alimentation plus saine et durable. Hautes Terres Communauté souhaite ainsi, en lien avec ses partenaires, développer des actions éducatives en milieu scolaires. Ces animations ont pour objectif de faire découvrir aux publics scolaires le fonctionnement du système agricole et alimentaire local, les enjeux de durabilité (saisonnalité des aliments, pratiques agricoles vertueuses par exemple) et de santé, tout en encourageant l'implication et la participation des élèves.

Objectif(s) :

- Sensibiliser les plus jeunes à une alimentation saine, locale et durable ;
- Travailler en lien avec le service culture-enfance-jeunesse de Hautes Terres Communauté ;
- Travailler de manière transversale.

Action et sous-action(s) :

- Mettre en place des animations autour de l'agriculture locale et de l'alimentation durable dans le cadre des actions jeunesse : visites d'exploitations agricoles, ateliers de transformation, ateliers pédagogiques, ateliers cuisine, etc. ;
- Construire des projets pédagogiques transversaux liant l'alimentation, la santé, l'environnement et la gestion des déchets avec des rendus ludiques, notamment dans une démarche de travail partenarial inter-PAT mobilisant le PNRVA et les PAT situés sur le territoire du Parc.

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Mettre en place des animations	HTC			16h	16h	16h	16h
Construire des projets pédagogiques	HTC - PNRVA	16h	32h	16h	16h		
Partenaires			Technique		Politique	Financier	
PNR des Volcans d'Auvergne			X				
CPIE de Haute-Auvergne			X				
DRAAF Auvergne Rhône-Alpes						X	

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC
	9.1 – Nombre de partenariats avec des structures d'éducation à l'alimentation et au goût 9.2 – Nombre d'actions menées en communs avec les Projets Educatifs de Territoire (PEDT) 9.3 – Nombre d'enfants scolarisés ayant bénéficié d'actions d'éducation à l'alimentation et au goût

Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	
	9.1	1	
	9.2	0	1 action
	9.3	0	300 enfants /an
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Animations à destination des jeunes et supports disponibles pour les enseignants • Projets pédagogiques transversaux (3/an)
Etat d'avancement de l'action	En cours (groupes de travail inter-PAT sur la thématique), à réaliser (construction et mise en œuvre des ateliers)
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Mobilisation interservices, expériences déjà existantes sur lesquelles s'appuyer, outils de médiation (Microfolies, FabLab, partenariats à développer avec les interprofessions etc.).</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Essoufflement. Nécessité de proposer des supports aux enseignants pour suivi par les élèves hors animation.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches actions 10 et 13 : Complément éducatif en lien avec une modification de l'approvisionnement au sein des cantines scolaires.
Dynamiques inter-PAT	Groupe de travail thématique inter-PAT mobilisant le PNRVA et les PAT présents sur son territoire. Partage d'expérience au sein du réseau inter-PAT départemental.
Autres dynamiques	Possibilité de s'appuyer sur le programme « Un berger dans mon école » du PNRVA, se terminant en 2025.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	Lien avec la politique jeunesse de Hautes Terres Communauté.

Financement de l'action	Plan de financement prévisionnel (2025-2028)		
	Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles	Recettes et ressources
	Co-construction des supports et animation des ateliers (AAC PAT 2)	11 592 €	

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

ID : 015-200066637-20250724-2025_CC_121-DE

Berger
Levrault

8 114,40 €

	AAC « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 »		
	Autofinancement HTC		3 477,60 €
	Plan de financement prévisionnel (2028-2030)		
	Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles	Recettes et ressources
	Co-construction des interventions et animation des ateliers	7 728 €	
	Co-financements		<i>Pas de visibilité sur les co-financements mobilisables à partir de 2028. Des co-financements seront recherchés.</i>
	Autofinancement HTC		7 728 € (montant temporaire)

Fiche action 19. Construire et organiser des animations de sensibilisation à une alimentation de qualité, durable et locale à destination des EHPAD et du grand public

Axe	Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous				
Objectif	Promouvoir une alimentation de qualité, durable et locale auprès de tous les publics				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
ENJEUX DU DIAGNOSTIC	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à une alimentation de qualité, durable et locale - Maintenir l'accès à des repas équilibrés pour tous 				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :			Habitants, EHPAD	
	Nombre de participants :			2 000	

Contexte : Les enjeux alimentaires influencent de façon transversale les différentes sphères de la vie des habitants du territoire (accessibilité à une alimentation de qualité, santé, environnement). Le PAT de Hautes Terres Communauté vise à favoriser une meilleure compréhension de ces enjeux par les habitants, via la mise en œuvre de diverses actions de sensibilisation. L'objectif de ces actions est d'encourager les pratiques alimentaires responsables et saines, de valoriser les producteurs locaux et de faciliter l'accès à une alimentation de qualité et durable. Les retours des participants seront précieux pour construire des actions adaptées et pertinentes, dans un objectif de mise en œuvre d'un PAT collectif, porté par et pour le territoire.

Objectif(s) :

- Sensibiliser tous les publics à une alimentation saine, locale et durable ;
- Créer et renforcer les partenariats avec les partenaires de santé et d'action sociale.

Action et sous-action(s) :

- Programmer des événements culturels grand public autour des enjeux agricoles et alimentaires (spectacles, ciné-débats, documentaires, etc.) ;
- Organiser des ateliers cueillette, de cuisine et des repas partagés ;
- Mettre en place des actions à destination des résidents des EHPAD (dégustation, visites de ferme, événements dans les EHPAD ouverts au grand public) ;
- Ateliers co-organisés avec les sage-femmes, destinés aux jeunes femmes en situation de surpoids ;
- Formation des économes des EHPAD et autres établissements médico-sociaux aux techniques d'approvisionnement en restauration collective.

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Construire la programmation culturelle	HTC	8h	8h	8h	8h	8h	8h
Organiser des ateliers santé, cueillette, cuisine et repas	HTC	16h	16h	16h	16h	16h	16h
Organiser des ateliers au sein des EHPAD, former les économes	HTC	12h	12h	12h	12h	12h	12h
Partenaires engagés			Technique		Politique	Financier	
Saint-Flour Communauté (CLS)			X		X	X	
Conseil départemental du Cantal			X				
DRAAF Auvergne Rhône-Alpes						X	

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC
--	----------------------------

	<p>1.3 – Nombre de personnes bénéficiant des actions (atelier cueillette, cuisine et repas partagé)</p> <p>2.1 – Nombre d'actions menées en commun avec le(s) Contrat(s) Local(aux) de Santé (CLS) du territoire qui sont également inscrites dans le plan d'actions du PAT</p> <p>2.4 – Nombre de personnes adultes sensibilisées sur les objectifs du PNNS</p> <p>9.4 – Nombre de personnes concernées par les actions du PAT en matière d'accompagnement / d'éducation à l'alimentation</p>		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	1.3	0	100
	2.1	0	1
	2.4	0	1000
	9.4	300	1000
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de la programmation culturelle • Spectacles (2 à 3 par an) • Documentaires (2 à 5 par an) • Conférences (2 à 3 par an) • Ateliers cueillette/cuisine et repas partagé (3 à 5) • Ateliers avec les EHPAD (3 à 5)
Etat d'avancement de l'action	En cours : réalisé (conférences, ciné-débat, projection lors du festival Alimenterre, etc.), à réaliser (ateliers cueillette et cuisine, à destination des EPHAD, poursuite des actions culturelles).
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Programmation culturelle déjà réalisée depuis plusieurs années. Appui sur un CLS opérationnels et des contacts déjà existants.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Disponibilité des intervenants.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches actions 18 et 20 : Complément d'animations sous d'autres formats.
Dynamiques inter-PAT	Contrat Local de Santé établi à l'échelle de l'Est-Cantal : réflexions menées conjointement avec le PAT de Saint-Flour Communauté.
Autres dynamiques	Action à l'échelle de l'ensemble du territoire.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	Travail mené en interservices avec le CLS et le service culture enfance jeunesse. Possibilité de travailler avec le FabLab (ateliers sur le savoir-faire, notamment culinaire).

Plan de financement prévisionnel		
Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles	Recettes et ressources
Séances du Festival ALIMENTERRE (AAC PAT 2)	270 €	
Spectacles Sirventes (AAC PAT 2)	16 050 €	
Spectacles Cie La joie errante (AAC PAT 2)	3 839 €	
AAC « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 » - DRAAF AURA		14 111 €
Autofinancement HTC		6 048 €
Plan de financement prévisionnel (2028-2030)		
Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles	Recettes et ressources
Séances du Festival ALIMENTERRE	180 €	
Spectacles Sirventes	10 700 €	
Spectacles Cie La joie errante	2 559 €	
Co-financements		<i>Pas de visibilité sur les co-financements mobilisables à partir de 2028. Des co-financements seront recherchés.</i>
Autofinancement HTC		13 439 € (montant temporaire)

Fiche action 20. Construire et organiser des animations de sensibilisation à une alimentation de qualité, durable et locale adaptées aux publics en situation ou à risque de précarité alimentaire dans le cadre du Chantier d'Insertion de Hautes Terres Communauté (HTC)

Axe	<i>Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous</i>				
Objectif	Promouvoir une alimentation de qualité, durable et locale auprès de tous les publics				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation saine et durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	- Favoriser un accès à une alimentation de qualité, durable et locale pour les personnes en situation de précarité alimentaire ou à risque de précarité alimentaire				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				Habitants, Associations, Chantier d'insertion
	Nombre de participant(s) :				10-100

Contexte : La précarité touche de nombreux ménages sur le territoire de Hautes Terres Communauté (HTC). Ces publics sont particulièrement vulnérables et sujets à des difficultés d'accès à une alimentation de qualité, durable et locale. Ils sont également isolés. Dans ce contexte, les actions de sensibilisation ciblées sont essentielles pour promouvoir des habitudes alimentaires saines et permettre à ces publics d'accéder à une alimentation de qualité et locale, au moins partiellement et malgré les contraintes rencontrées (notamment de coût et d'accessibilité géographique). Le Chantier d'Insertion porté par HTC, par sa proximité avec des personnes en insertion professionnelle majoritairement en situation ou à risque de précarité alimentaire, est un espace pertinent pour mener des actions de sensibilisation sans stigmatisation et adaptées à ces publics. Par ailleurs, des échanges sont en cours avec les associations d'aide alimentaire du territoire pour évaluer les besoins en termes de lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire ; HTC dispose de locaux qui pourraient être mis à disposition de ces associations, notamment dans le cadre d'organisation d'ateliers.

Objectif(s) :

- Sensibiliser les publics en situation ou à risque de précarité alimentaire à une alimentation de qualité, équilibrée et locale ;
- Valoriser les produits locaux disponibles sur le territoire de HTC et accessibles à ces publics ;
- Favoriser l'autonomie alimentaire des bénéficiaires
- Lutter contre l'isolement et renforcer la cohésion sociale de ces publics, en permettant des échanges collectifs autour de l'alimentation.

Action et sous-action(s) :

- Organiser des ateliers de sensibilisation à une alimentation de qualité et locale auprès du Chantier d'insertion et création d'outils ressources (pyramide alimentaire et conception de menus équilibrés, réalisation de courses avec un budget restreint, organisation de temps conviviaux et atelier cuisine avec un budget restreint), possibilité de réaliser des visites d'exploitations agricoles ;
- Engager une réflexion avec les associations d'aide alimentaire et les acteurs de lutte contre la précarité alimentaire du territoire (concertation et identification des besoins : relai d'information et redirection des publics en Maisons France Services (MFS), mise à disposition de locaux, etc.).

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Toutes sous-actions	HTC	16h	32h	32h	32h	32h	32h
Partenaires engagés et envisagés			Technique		Politique	Financier	
Maisons France Services			X				
Associations d'aide alimentaire du territoire : Secours populaire et Restos du Coeur			X				
Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)			X				

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) S		
	1.3 – Nombre de personnes bénéficiant des actions du PAT sur la précarité alimentaire (atelier cueillette, cuisine et repas partagé)		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	1.3	8 personnes	Au moins 50 personnes
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Bilan des ateliers organisés
Etat d'avancement de l'action	En cours (premiers ateliers, poursuite de la réflexion pour enrichir la fiche action, notamment en lien avec les acteurs locaux).
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Possibilité d'intervenir plus aisément auprès du public du Chantier d'insertion, sans stigmatisation. Pistes de travail avec les MFS pour les publics difficiles à toucher.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Difficulté d'identifier des pistes de travail en commun avec les associations d'aide alimentaires du territoire, peu nombreuses et satisfaites de leur impact. Animations à renouveler auprès du Chantier d'insertion car turnover des salariés.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Fiches actions 18 et 19 : Complément d'animations sous d'autres formats.
Dynamiques inter-PAT	Partage d'expérience inter-PAT (au sein des réseaux départemental et régional et hors région AURA), cette thématique étant difficile à traiter pour de nombreux PAT ruraux.
Autres dynamiques	Travail mobilisant les Maisons France Services du territoire. Des discussions sont en cours avec les associations d'aide alimentaire du territoire.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	Travail interservices avec le Chantier d'Insertion et mobilisation des membres du Chantier d'insertion.

Financement de l'action	Cette action ayant été retravaillée récemment, son plan de financement est en cours de réflexion.
--------------------------------	---

Fiche action 21. Accompagner les établissements de Restauration leurs déchets alimentaires

Axe	Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous				
Objectif	Prévenir et réduire le gaspillage alimentaire				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	- Réduire les déchets de la RHD				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				RHD
	Nombre d'établissement(s) :				50

Contexte : Depuis le 1er janvier 2024, la réglementation impose le tri des déchets alimentaires pour les particuliers et les professionnels. Dans ce cadre, les établissements de restauration collective doivent adapter leur gestion des déchets pour respecter la réglementation. À l'échelle de l'Est Cantal, plusieurs initiatives sont mises en œuvre pour encourager la réduction des déchets et promouvoir des pratiques durables. Le SYTEC, en partenariat avec le service collecte des déchets de Hautes Terres Communauté, mène des actions de sensibilisation et d'accompagnement pour aider les restaurants collectifs à améliorer la gestion de leurs déchets alimentaires et le cas échéant les valoriser.

Objectif(s) :

- Réduire les déchets alimentaires en restauration collective ;
- Accompagner les restaurants collectifs à l'adoption de pratiques durables et responsables contribuant à la réduction du gaspillage alimentaire.

Action et sous-action(s) :

- Conseiller les établissements volontaires dans leurs démarches de réduction du gaspillage alimentaire via un accompagnement personnalisé (diagnostic de gestion des déchets, formation et sensibilisation du personnel) ;
- Accompagner les restaurateurs à la valorisation des huiles de fritures (sensibilisation sur l'impact et huiles usagées et sur les possibilités de collecte et de valorisation, bonnes pratiques de stockage).

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Conseiller les établissements	HTC	4h	4h	4h	4h	4h	4h
Accompagner à la valorisation	HTC	4h	4h	4h	4h	4h	4h
Partenaires engagés			Technique		Politique	Financier	
SYTEC			X				
ADEME			X				

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC		
	<p>3.1 – Nombre de personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire</p> <p>3.2 – Proportion d'établissements de restauration collective ayant mis en place un diagnostic et un plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire par rapport au nombre total de restaurations collectives présentes sur le territoire du PAT</p>		
Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)
	3.1	Donnée à recueillir auprès du SYTEC fin 2025	Au moins 50 personnes

	3.2	Donnée à recueillir au du SYTEC fin 2025
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle	

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de l'accompagnement
Etat d'avancement de l'action	En cours.
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Nouvelle obligation réglementaire représentant une opportunité de prise de contact avec les établissements.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : L'outillage et la sensibilisation doivent être efficaces.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Fiche action 22 : Complément sur le compostage.
Dynamiques inter-PAT	Travail mené avec le PAT de Saint-Flour Communauté, collectivité membre du SYTEC.
Autres dynamiques	Travail mené à l'échelle de l'Est-Cantal, via le SYTEC à qui est confié la mission de sensibilisation.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	<p>Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.</p> <p>Travail interservices mené avec les services techniques.</p>

Financement de l'action	Plan de financement géré par le SYTEC.
--------------------------------	--



Fiche action 22. Valoriser les biodéchets par une facilitation de l'accès au compostage

Axe	Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous				
Objectif	Prévenir et réduire le gaspillage alimentaire				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	- Valoriser les biodéchets				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :				Ensemble du territoire
	Nombre de participant(s) :				100 - 1000

Contexte : Depuis le 1er janvier 2024, la réglementation impose aux collectivités de mettre en place des solutions pour la valorisation des biodéchets. Dans ce cadre, Hautes Terres Communauté et le SYTEC portent une action d'accompagnement des habitants du territoire à la pratique du compostage. Cette initiative vise à répondre à la nouvelle réglementation tout en favorisant une gestion durable des déchets. L'objectif de cette action est de renforcer le maillage du territoire et de rendre le compostage accessible à tous les habitants. Des actions de sensibilisation des publics peuvent également être proposées par le SYTEC.

Objectif(s) :

- Rendre accessible le compostage et sa pratique à tous les habitants.

Action et sous-action(s) :

- Sensibiliser les habitants à la gestion des biodéchets et à la pratique du compostage ;
- Accompagnement à l'acquisition d'un composteur.

Calendrier de réalisation							
Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Développer le compostage	SYTEC						
Partenaires engagés			Technique		Politique	Financier	
SYTEC			X				
ADEME			X				

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SNANC		
	3.1 – Nombre de personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire		
	Indicateurs complémentaires		
	i. Composteurs présents sur le territoire		
	Indicateur	Valeur initiale T0 (2025)	Objectif (2030)

Objectifs à atteindre par indicateur à l'horizon 2030	3.1	4 établissements	Indicateur quantitatif : maillage suffisant sur le territoire
	iii.	Donnée à recueillir auprès du SYTEC fin 2025	
Fréquence de reporting des indicateurs	Annuelle		

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse de la valorisation des biodéchets sur le territoire
Etat d'avancement de l'action	En cours.
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Action déjà en place, avec de plus en plus de personnes sensibilisées au sujet.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Lassitude autour d'un message récurrent, nécessité de varier les actions de sensibilisation et leur apport.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	Fiche action 21 : Complément sur les biodéchets en restauration.
Dynamiques inter-PAT	Travail mené avec le PAT de Saint-Flour Communauté, collectivité membre du SYTEC.
Autres dynamiques	Travail mené à l'échelle de l'Est-Cantal, via le SYTEC à qui est confié la mission de sensibilisation.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	<p>Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.</p> <p>Travail interservices mené avec les services techniques.</p>

Financement de l'action	Plan de financement géré par le SYTEC.
--------------------------------	--

Fiche action 23. Animer le PAAT, rassembler et mobiliser les partenaires autour du PAAT

Axe	<i>Structurer, coordonner et mettre en œuvre la stratégie agricole et alimentaire du territoire</i>				
Objectif	Animer une dynamique collective et active autour du PAAT				
Thématique(s) SNANC	Education à l'alimentation durable	Foncier	Justice sociale	Nutrition santé	Environnement
	Emploi	Économie alimentaire	Approvisionnement de la restauration collective	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Action transversale
Enjeu(x) du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Élargir la gouvernance sur les enjeux alimentaires et agricoles - Mettre en œuvre une stratégie agricole et alimentaire 				
Contenu et objectif	Public(s) cible(s) :			Elus, partenaires du PAAT, habitants	
	Nombre de participant(s) :			100 - 1000	

Contexte : Pour construire une politique agricole et alimentaire ambitieuse, une coordination étroite entre les acteurs du territoire est indispensable. Cela nécessite une animation de proximité et des temps réguliers de concertation, permettant d'accompagner les établissements, de faire émerger une vision partagée et de structurer l'action collective. La mise en place d'une gouvernance dédiée, avec l'implication active des partenaires, est donc primordiale. Hautes Terres Communauté se donne pour mission d'animer et de coordonner ces instances (CoPil annuel, CoTech thématiques, appui aux élus et aux services intercommunaux), afin d'assurer l'intégration des dynamiques locales dans une stratégie globale cohérente et partagée.

Objectif(s) :

- Fédérer les acteurs locaux autour du Projet Alimentaire Territorial (PAAT) et assurer une action concertée ;
- Assurer la coordination et l'animation du PAAT ;
- Assurer un suivi et une évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du PAAT.

Action et sous-action(s) (assurées notamment par l'animateur) :

- Structurer les objectifs et orientations stratégiques du PAAT, via une prise de décision partagée ;
- Maintenir une dynamique partenariale active et animer les temps d'échanges prévus entre instances de gouvernance, partenaires du PAAT et auprès des habitants ;
- Organiser et animer le Comité de pilotage (CoPil) annuel ;
- Organiser et animer des Comités techniques (CoTech) et groupes de travail thématiques dont un groupe de travail « agriculture et alimentation » réunissant des élus de HTC ;
- Formaliser des conventions de partenariat avec les acteurs concernés ;
- Animer et coordonner les actions inscrites dans le plan d'action du PAAT ;
- Assurer un suivi et une évaluation des actions du PAAT en mobilisant les indicateurs définis dans les fiches actions ;
- Rechercher des financements complémentaires ;
- Communiquer sur les actions du PAAT ;
- Organiser un évènement annuel participatif autour des enjeux agricoles et alimentaires du PAAT sur le modèle du forum alimentaire pour recueillir les retours des habitants sur le PAAT (conférences, projections en lien avec des actions du PAAT, suivies de présentation des actions, de tables rondes et de débats collectifs permettant des échanges sur ces actions) ;
- Assurer le lien avec les dispositifs départementaux et régionaux, et notamment les réseaux inter-PAT.

Calendrier de réalisation

Action et sous-action(s)	Maître d'ouvrage	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Toutes sous-actions	HTC	282h	165h	89h	269h	229h	321h
Partenaires engagés			Technique		Politique	Financier	
Tous partenaires du PAAT			X		X		
DRAAF – Ceinture Verte – Agence de l'eau Loire-Bretagne – FEADER						X	

Suivi et évaluation de l'action	Indicateur(s) SI
	Pas d'indicateur pertinent identifié pour cette action.
	Indicateurs complémentaires
	Pas d'indicateur pertinent identifié pour cette action.

Livrable(s)	<ul style="list-style-type: none"> Dynamique partenariale active : organisation des temps de réunion des différentes instances Partenariats formalisés Mise en œuvre des actions du PAAT Synthèse de suivi et d'évaluation du PAAT, sur la base des indicateurs SNANC et complémentaires identifiés
Etat d'avancement de l'action	En cours.
Facteurs de réussite ou de vigilance	<p>Facteur(s) de réussite : Réseau de partenaires variés mobilisés au sein du PAAT, et mobilisation de différents services, permettant un travail pluridisciplinaire et pertinent.</p> <p>Facteur(s) de vigilance : Turnover important des agents au sein de la collectivité, avec le risque d'une période sans animateur suite à des difficultés de recrutement. Nécessité d'apporter des éléments concrets aux partenaires du PAAT.</p>

Lien avec d'autres actions du PAAT	Transversal.
Dynamiques inter-PAT	L'animateur du PAT échange avec divers PAT pour partage d'expérience, et participe aux temps d'échange des réseaux inter-PAT départemental et régional.
Autres dynamiques	Transversal.
Lien avec d'autres programmes ou projets au sein de la collectivité	Transversal.

Plan de financement prévisionnel (01/11/2025-31/10/2028)		
Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles	Recettes et ressources
Frais de personnels (animation et mise en œuvre du PAT 2)	114 194 €	
AAP « Maxim'Herbe » - ANCT, FNADT		9 135 €
AMI « Territoires de maraîchers » - Ceinture Verte		11 445 €
Dispositif T01 – FEADER, Région AURA		<i>Complément aux dépenses, dans le respect du plafond de 100 000 €</i>
Autofinancement HTC		<i>Pas d'autofinancement si complément aux dépenses du FEADER accepté</i>
Plan de financement prévisionnel (01/11/2028-31/10/2030)		
Programme de financement et financeur / Postes de dépenses (hors poste animateur)	Dépenses prévisionnelles	Recettes et ressources
Frais de personnels (animation et mise en œuvre du PAT 2)	76 131 €	
Co-financements		<i>Pas de visibilité sur les co-financements mobilisables à partir de 2028. Des co-financements seront recherchés.</i>
Autofinancement HTC		<i>76 131 € (montant temporaire)</i>